**ARCHICOOP**

**« EXPERIENCES INTERCULTURELLES ET TRAJECTOIRES DE VIE. ARCHIVES ORALES DES COOPERANTS**

**EN ALGERIE, TUNISIE, MAROC »**

**RAPPORT FINAL, DECEMBRE 2013.**

**Bibliothèque de Documentation International Contemporaine (BDIC)**

**Institut des Sciences Sociales du Politique (ISP-CNRS).**

**Rapport établi par Sabah Chaib.**

**PLAN**

1. **ARCHICOOP : RAPPEL DU PROJET ET ETAPES D’UNE RECHERCHE**
2. **RECAPITULATIF DES TEMOIGNAGES ENREGISTRES**
3. **UN EXEMPLE D’ENTRETIEN RETRANSCRIT**
4. **ANNEXE 2. GUIDE D’ENTRETIEN ARCHICOOP**
5. **ANNEXE 5 : ACCORDS DE COOPERATION ENTRE LA FRANCE ET L’ALGERIE DES ANNEES 1960 AUX ANNEES 1980.**
6. **ARCHICOOP « EXPERIENCES INTERCULTURELLES ET TRAJECTOIRES DE VIE. ARCHIVES ORALES DES COOPERANTS EN ALGERIE, TUNISIE, MAROC » : RAPPEL DU PROJET ET ETAPES D’UNE RECHERCHE EN COURS**

Partant des fonds existants d’archives orales de la BDIC sur la guerre d’Algérie, les engagements des intellectuels et les communautés de l’immigration, le projet poursuit l’exploration des mémoires postcoloniales en constituant des fonds d’archives orales auprès des anciens coopérants français en Algérie, Tunisie et Maroc et en les mettant en valeur par une enquête collective au sein des différentes institutions partenaires.

Piloté par la BDIC, avec l’Institut des Sciences Sociales du Politique, le Laboratoire d’ethnologie et de sociologie comparative, l’objectif est de disposer ainsi de corpus d’archives considérablement étoffés, traités, conservés et mis à la disposition du public. Archicoop entend contribuer au renouvellement de l’analyse scientifique du lien colonisation/pos-colonisation en s’intéressant à la coopération, à ces situations d’hommes et de femmes, issus de l’ancienne puissance colonisatrice, apportant leur savoir-faire pour développer le pays nouvellement indépendant. En phase avec les recherches actuelles sur la décolonisation, en lien avec d’autres programmes de recherche, il s’agit d’élargir les corpus existants portant surtout sur les enseignants (instituteurs et universitaires) et d’historiciser la question des situations interculturelles, avec l’apport de la sociologie de la mémoire comme cadre problématique pour penser et analyser les effets de l’expérience interculturelle des coopérants sur leurs trajectoires individuelles (choix professionnels, histoires familiales) comme sur les mutations des pays des deux côtés de la Méditerranée. La coopération entend renouveler les relations sur un mode qui entérinerait la fin des logiques discriminatoires passées. Dès lors, la question de recherche est double : en quoi au niveau national, des circulations culturelles ont-elles accompagné ou influencé les mutations sociales, culturelles, économiques, administratives qui ont eu lieu au Maghreb mais également en France ? A un niveau plus individuel, il s’agit de comprendre en quoi cette expérience interculturelle a-t-elle influencé les trajectoires de vie des coopérants, leurs modes de vie et leurs implications culturelles, sociales, politiques diverses ?

**RAPPEL DE L’ETAPE 1 ET 2 (RAPPORT D’ETAPE).**

Le programme de travail en trois étapes tel que présenté dans notre projet de recherche, s’est présenté de la façon suivante :

-**Etape 1 :** Constitution d’un corpus bibliographique et phase exploratoire permettant de cadrer la base sociologique visée par l’enquête en tenant compte des résultats et pistes de recherches ouvertes par des études antérieures déjà menées, notamment sur les coopérants universitaires. Au cours de cette étape, on s’est attaché à identifier et à sélectionner les personnes à interviewer à partir de la question centrale autour de laquelle se déploie l’enquête : « comment une expérience interculturelle peut-elle influer sur la trajectoire sociale des individus ? ».

-**Etape 2 :** Elaboration d’un guide d’entretien et campagne de recueil d’entretiens qui serviront à la constitution d’un fonds d’archives orales ; l’étape 2 comporte les différentes phases liées au recueil (prise de contact, entretien, préparation du corpus issu de l’enquête). L’option choisie est de recueillir des récits de vie (entretiens qualitatifs semi-directifs), avec une attention particulière portée à l’expérience de la coopération. Envisagées comme des « condensés d’une histoire sociale individuelle » (Pollak, 1990 : 230), le recueil de récits de vie constitue en effet une méthode privilégiée pour comprendre et mettre en évidence les références, les motivations, les logiques d’action, les effets liés à cette expérience sur la trajectoire des individus.

L’étape 1 est achevée et l’étape 2 est en cours dans sa phase de recueil des témoignages. L’équipe de recherche s’est réunie régulièrement pour la mise en oeuvre de la première étape.

Elle a consisté en premier lieu, en prises de contact et coordinations avec d’autres équipes de recherche ou de travaux en cours portant sur les coopérants. Pour ce faire, l’équipe de recherche a participé à deux séminaires, le premier dans le cadre du séminaire général de Marie-Claire Lavabre portant sur les usages publics de la mémoire avec Philippe Joutard et Jean-Robert Henry, le second  à l’Université de Paris 8 organisé par Aïssa Kadri, sur le sujet des instituteurs coopérants[[1]](#footnote-1).

L’échange avec des équipes de recherche constituées autour du thème de la coopération permet de rentrer dans les problématiques et les choix méthodologiques d’une équipe de recherche, à un moment donné ; de ce point de vue, le corpus sur lequel repose l’enquête parait déterminant. La constitution d’un corpus bibliographique est de ce point de vue un volet important de l’étape 1 en ce qu’il a l’ambition de dresser un état de l’art bibliographique sur un sujet qui s’est avéré pour le moins discret, enchâssé dans une pratique de recherche très spécialisée d’universitaires ou d’organismes de recherche et très cloisonnée entre continents et contextes historiques. En corollaire à cette forte spécialisation, il faut ajouter une relative confidentialité des travaux relayés dans des revues académiques peu visibles ou restés en l’état de littérature grise. L’état bibliographique permet de saisir ainsi les pays et continents ainsi que les contextes historiques privilégiés dans la recherche et de mettre à jour les présupposés de recherche attachés à la détermination des groupes étudiés : il n’est pas indifférent que le corps des administrateurs ait fait l’objet de nombreuses études en Afrique Noire, en tant que figure privilégiée de continuité du personnel administratif entre la période coloniale et la mise en place de la coopération. D’autres figurent émergent également, telles les instituteurs ou encore les assistantes sociales. S’agissant du Maghreb, force est de constater la difficulté de cerner la population concernée par la coopération, compte tenu précisément de la complexité de l’histoire de sa décolonisation. Pour ne prendre que l’exemple algérien, établir une bibliographie autour d’une sociologie possible des coopérants, c’est croiser nécessairement les bibliographies établies autour d’autres désignations catégorielles telles les « Français d’Algérie » ou « pieds-noirs », lesquelles regroupent pour partie les coopérants compte tenu des contrats de coopération signés sur place en 1962 ; ils pouvaient être ainsi concernés par le Plan de retour et intégrés de fait dans la catégorie des rapatriés ; autant de catégories qui agrègent des situations diverses dans lesquelles les coopérants renvoient à un groupe composite, particulièrement après l’automne 1962, période d’arrivée des « coopérants » de métropole, « des coopérants avec la valise » selon l’expression de l’époque employée par les autorités algériennes, c’est-à-dire des individus fraîchement émoulus de France, sans attaches préalables avec l’Algérie. Le gouvernement français escomptait de son côté des retours probables en Algérie de Français d’Algérie. Sans dresser la liste longue de cette bibliographie, l’équipe de recherche a étudié au cours des premières réunions l’échantillon de ces travaux afin de mettre à jour des sous-groupes, le passage d’un groupe à l’autre, ou d’une situation à une autre, déterminant des catégorisations nouvelles ou agrégées, participant de notre problématique.

Cette phase de constitution bibliographique nous a paru essentielle pour mettre à jour les points forts et faibles des travaux menés jusque-là et pour déterminer nos choix méthodologiques en ce qui concerne à la fois la périodisation choisie pour notre enquête et les groupes étudiés. La mise en perspective de ce corpus bibliographique avec celui des réseaux sociaux et autres lieux où se donnent à voir et s’échangent les expériences d’hommes et de femmes passées par la coopération, a été également une étape importante lors de nos divers échanges afin d’affiner le corpus de témoins sur lequel repose notre enquête. Les sites internet et blogs dédiés à la coopération constituent des relais intéressants d’une ou des mémoire(s) vivante(s) de la coopération portée(s) par des témoins et des acteurs, pour certains encore impliqués dans la coopération sous diverses formes (association d’aide avec l’Algérie, association humanitaire, association environnementale, etc.). Après les témoignages sous forme d’une publication à compte d’auteur ou relayée par un éditeur tel L’Harmattan, les réseaux sociaux offrent la possibilité d’une publicisation des témoignages à travers une écriture et une forme renouvelées, sans les pesanteurs d’une ligne éditoriale à respecter ; ils constituent également un support dynamique pour une interactivité entre internautes : les appels à témoins et recherche de contacts entre anciens coopérants d’une même ville ou d’un même secteur d’activité sont légions, de même il est assez significatif que certains sitesproposent la tenue d’une nécrologie des Français d’Algérie et des coopérants français en Algérie. Les réseaux sociaux permettent ainsi de voir les réseaux restés actifs entre coopérants d’une branche d’activité, d’un secteur géographique ou ville ou encore d’une institution. Ils constituent de ce point de vue une source intéressante pour appréhender des témoins susceptibles d’entrer dans notre enquête (cf. Annexe 2. Sites et internet : une mémoire vivante des coopérants). Il faut signaler combien une catégorie d’auteurs présents dans notre corpus bibliographique a compté aussi parmi les acteurs de la coopération : ces derniers ont laissé une trace, pas seulement sous la forme d’un témoignage mais aussi sous la forme d’une analyse de la société algérienne, in vivo si l’on peut dire (pour exemple, Gérard Chaliand). Cette distinction parmi les témoignages plus ou moins éclairées autour de la coopération nous apparait importante également dans la constitution de notre échantillon, en privilégiant les femmes ou les hommes anonymes, lesquels ont pu par ailleurs, laisser ou non un témoignage par le biais d’un blog ou d’un récit publié…

Force est de constater que la diversité des milieux professionnels qui se donnent à voir à travers les réseaux sociaux, n’est de toute évidence, pas suffisamment rendue visible dans la recherche. Cet écart, tout à fait palpable empiriquement, nous a incités à approfondir les cadres sociaux de la coopération par la constitution des sources historiques privilégiées que constituent les archives du ministère de la Coopération, déposées aux Archives Diplomatiques de la Courneuve et de Nantes. Une première familiarisation avec ces archives a été rendue possible par l’étude de tous les inventaires détaillés disponibles dont nous ne rendons compte d’une partie seulement dans l’annexe 1. L’abondance des sources mais aussi leur éclatement en différentes aires géographiques, y compris au sein du Maghreb, permet de prendre conscience de la complexité de la coopération, à travers ses différents acteurs et ses structures d’encadrement. Plusieurs journées ont été consacrées par les membres de l’équipe à cette phase de repérage des sources historiques aux Archives Diplomatiques de la Courneuve, nous permettant de poser les cadres sociaux de notre objet d’étude : statistiques générales, sources réglementaires des accords de coopération, rapports d’activité du Ministère de la Coopération et/ou des Affaires étrangères, rapports d’activité des ambassades en ce qui concerne le Maghreb. Par ailleurs, la thèse de Julien Meimon sur le ministère de la Coopération nous a permis de mieux saisir la genèse du ministère, ses modalités de fonctionnement, les inflexions apportées à sa politique et son bilan d’activité. Cette phase d’enquête oscillant entre sources archivistiques et sources universitaires dont le matériau d’enquête repose principalement sur une partie des sources archivistiques à consulter, a été également essentielle pour affiner encore un peu plus, à la fois la périodisation retenue et les pays d’élection pour la coopération : la coopération a commencé un peu avant et après bien entendu, la proclamation de l’indépendance de la Tunisie et du Maroc, avec constitution de structures adéquates. En ce qui concerne le cas algérien, les accords d’Evian fonde et scelle l’avenir de la coopération. La bibliographie existante à propos de ces accords force à approfondir les enjeux liés à cet évènement à la fois dans une lecture immédiate et différée ou au long cours, de la coopération. Par ailleurs, les sondages effectués dans les archives diplomatiques de la Courneuve rendent compte de la diversité professionnelle des hommes et des femmes passés par la coopération, ainsi que la fluctuation dans le temps et dans l’espace en termes d’effectifs du personnel coopérant. De ce point de vue, la focale portée sur la coopération en Algérie permet de saisir les scansions très marquées de la coopération en Algérie et incite à approfondir les singularités de l’histoire algérienne de la coopération.

L’enquête en cours privilégie de fait, la coopération en Algérie : la constitution du corpus bibliographique d’une part et l’enquête exploratoire dans les archives d’autre part, laissaient déjà supposer la nécessité d’une recherche approfondie autour de cette singularité. A cela, il faudrait y ajouter des raisons d’ordre pratique et méthodologique. En effet, en dépit des nombreux réseaux sollicités (réseaux d’école, ministères, organismes divers), le temps manque pour constituer un échantillon homogène embrassant les trois pays du Maghreb. Les réseaux qui ont été les plus porteurs, ont concerné en majorité les coopérants français en Algérie. La commémoration du cinquantenaire de l’indépendance algérienne a été prolixe en rencontres et débats au cours desquels nous avons pu lier connaissance avec d’anciens coopérants en Algérie. Ce biais méthodologique ne présente toutefois pas un inconvénient dans notre démarche méthodologique en ce que des ouvrages s’intéressant à la coopération au Maroc et en Tunisie ne trouvent pas d’équivalent en ce qui concerne l’Algérie : pour exemple, le récent ouvrage portant sur la coopération en Afrique sub-saharienne (2012) ainsi que la thèse de Suzie Guth (1982 publiée en 1984) portant sur la coopération au Maroc et en Afrique de l’Ouest, et l’approche problématique choisie par ces auteurs à savoir le questionnement d’une coopération dans ses modalités concrètes et ses implications interculturelles, ne trouve pas véritablement d’équivalent en ce qui concerne la situation algérienne. Notre démarche problématique entend précisément appliquer à l’Algérie cette grille de questionnement : les coopérants forment un groupe composite, et les spécificités du cas algérien exacerbent cette particularité, à la fois dans sa composante sociologique et dans sa dimension historique : il convient en effet, de s’interroger plus en détail sur l’hétérogénéité sociale, les horizons professionnels, culturels et politiques divers avant-pendant-après l’expérience de coopération, les strates générationnelles en son sein, les motivations des individus et leurs registres de discours et de justification ou non de(s) politiques de coopération, en un mot la diversité des individus composant le portrait de groupe(s) des coopérants français depuis l’immédiate indépendance et l’application des Accords d’Evian jusqu’à la fin des années 1970 et le début des années 1980. La focale portée sur les trajectoires des individus avant, pendant, et après le moment de la coopération, visent à restituer des itinéraires biographiques sur le long cours et d’apprécier les effets des circulations et des transferts culturels pendant la coopération et après le retour en France (modalités de reclassement professionnel, circulations des savoirs, transformations ou non des modes de vie, impacts sur l’implication et le positionnement associatif, politique, etc.). C’est d’ailleurs en raison de cette spécificité accolée à l’Algérie qu’une équipe de recherche que nous avons rencontrée lors de nos démarches multiples autour des réseaux d’acteurs de la coopération, a d’emblée évincé l’étude de l’Algérie dans son important travail de recueil de témoignages « des mémoires professionnelles d’Outre-Mer » entre 1950 et 1960, financé par le comité d’histoire du Ministère de l’Ecologie. La recherche conduite par Madame Hélène Vacher, chercheure-enseignante à l’école d’architecture de Nancy, nous apparait comme un élément fort d’intelligibilité du cadre des relations interculturelles en période coloniale et postcoloniale en ce qui concerne des pays ayant acquis leur indépendance avant l’Algérie. Une journée d’étude commune organisée par nos équipes de recherche respectives est d’ailleurs à l’étude pour 2014. L’étude d’Hélène Vacher se focalise sur les mémoires professionnelles et cette focale nous apparait d’autant plus justifiée en ce qui concerne l’exemple algérien.

Une entrée par une approche professionnelle nous parait en effet, présenter des avantages certains en ce que la coopération en Algérie a été interrogée à partir d’un secteur d’activité privilégié à savoir, l’enseignement qui, il est vrai, a constitué la destination majeure des coopérants. La parution des résultats de l’enquête conduite par Jean-Robert Henry et Jean-Claude Vatin (2012) montre tout l’apport heuristique de la démarche de ces auteurs et les éclairages apportés sur un secteur professionnel à savoir, la coopération dans l’université. Sans doute, d’autres investigations équivalentes apparaissent nécessaires pour saisir de façon plus approfondie les enseignants du primaire dont certains travaux constituent des bases de réflexion essentiels, qu’il conviendrait toutefois de poursuivre par des enquêtes empiriques, et surtout, en ce qui concerne les enseignants du secondaire, sur lesquels il manque encore nous semble-t-il, des recherches approfondies. Si l’enseignement a attiré une majorité d’hommes et de femmes en coopération et influencé en conséquence les travaux de recherche dédiés à ce secteur, de nombreux secteurs professionnels dans lesquels les coopérants ont pu s’investir et offrir un enseignement d’ailleurs, n’ont toutefois pas reçu l’attention suffisante de la recherche scientifique. Aussi, notre enquête à la fois dans son volet patrimonial de constitution d’archives orales et son volet de recherche scientifique nous parait être l’occasion de restituer la diversité des horizons professionnels et partant, des situations interculturelles, qui ont caractérisé les divers univers sociaux des coopérants français en Algérie, dans le temps et dans l’espace (géographique et sectoriel). Ce faisant, l’entrée par les secteurs professionnels permet d’apprécier différemment les univers sociaux des coopérants dans leur quotidienneté, ainsi qu’une chronologie de la coopération, avec des scansions, en réalité sujettes à variation en fonction des trajectoires professionnelles et des implications politiques de la teneur des politiques de coopération et la tournure des événements au plan international, national et local. Il est ainsi significatif que la périodisation proposée par la journaliste Catherine Simon dans son ouvrage à succès portant sur les « années pieds-rouges en Algérie » (2011) à savoir, 1962-1969 avec une césure brutale représentée par l’année 1965 (laquelle correspond au coup d’Etat de Boumédiene), ne rencontre pas véritablement l’adhésion des enquêtés que nous avons rencontrés, tant les implications professionnelles et politiques notamment de cet événement ont été diversement appréciés sur le moment. Les appréciations divergentes sur les expériences rendues compte dans l’ouvrage de Catherine Simon, renseignent et incitent par ailleurs, à approfondir la dimension attachée aux cadre sociaux de la mémoire des groupes.

Pour toutes ces raisons, le cas algérien nous apparait mériter une investigation approfondie de la coopération, dans ses continuités en termes de politiques, de structures et de personnels, en amont et en aval de l’indépendance ; en somme, il s’agit d’interroger ainsi la manière dont la coopération constitue un processus inscrit dans la durée mais aussi dans ses ruptures, ruptures annoncées ou revendiquées par les autorités politiques des deux rives, et les ruptures réelles ou symboliques, expérimentées, revendiquées, négociées, subies, dans le quotidien des hommes et des femmes en coopération.

S’il n’est pas possible de restituer toute la diversité des groupes sociaux constituant la coopération, nos réunions de travail successives nous ont permis de dégager des milieux professionnels qui méritent une attention particulière compte tenu du fait qu’ils n’ont pas fait l’objet d’un travail approfondi en dépit d’un poids représentatif dans la coopération à savoir les coopérants investis, quelque que soient leur niveau hiérarchique, dans les secteurs de l’agriculture, de l’équipement, des transports et de la santé en Algérie. Cela ne veut pas dire que les enseignants n’entrent pas dans notre étude ; bien au contraire, ils apparaissent dans notre échantillon mais ils n’y sont pas majoritaires, contrairement à leur représentativité statistique. Ils prennent place au côté d’autres groupes professionnels et les récits croisés que nous avons pu d’ores et déjà effectuer auprès de témoins, nous confortent dans ce choix : l’évocation de la vie quotidienne en coopération ne se résume pas seulement ou toujours, au seul univers professionnel du témoin ; bien souvent, le couple coopérant apporte un démenti à cet univers qui serait borné par un entre-soi professionnel, en ce que les époux n’exercent pas forcément les mêmes activités et que la vie hors travail permet précisément la rencontre entre des univers professionnels différents des collègues français et algériens, des époux et épouses…

Notre échantillon tente également de restituer la diversité des statuts des coopérants investis dans ces secteurs professionnels, notamment en ce qui concerne les appelés du contingent ayant opté pour un service national actif en coopération. Tous marqués par leur jeunesse et leur relative inexpérimentation professionnelle, ce groupe n’en forme pas moins un groupe hétérogène par leur parcours social, politique antérieur, leur milieu social et familial d’origine, leur niveau d’étude, etc. C’est ainsi qu’au sein de notre échantillon, rendons-nous compte de coopérants en service national actif affectés dans des secteurs d’activité différents et à des échelles sociales également différents, à l’instar de la cohorte d’étudiants de l’ENA, ayant réussi l’ENA en 1965 et ayant effectué leur service national actif en coopération en Algérie en 1966… Nous rendons compte dans la partie II des contacts et de l’échantillon constitué à ce jour.

La détermination d’un groupe privilégié dans notre étude a permis d’avancer également dans la seconde étape de notre recherche à savoir l’élaboration d’un guide d’entretien et le lancement de la campagne de collecte des témoignages. L’option choisie est de recueillir des récits de vie, méthode privilégiée à notre sens pour comprendre et mettre en évidence les références, les motivations, les logiques d’action et les effets liés à cette expérience sur la trajectoire des individus. Il s’est posé très rapidement pour l’équipe de recherche, le problème de l’adéquation entre l’ambition recherchée de la constitution de récits de vie et le volume-horaire possible matériellement et financièrement pour l’équipe. Une durée de trois heure**s** nous apparait comme une durée moyenne minimale pour l’enregistrement des récits de vie ; l’enquête menée par J-R. Henry et J-C. Vatin repose sur des entretiens semi-directifs d’une durée de 2 heures auprès d’un milieu universitaire, lequel a pour une grande partie d’ores et déjà publié un récit sur son expérience en coopération. Il nous apparait toutefois que notre échantillon constitué d’anonymes, inscrits dans des espaces, des temporalités et des milieux professionnels divers portent à penser que la durée de 2 heures ne suffira pas. Les premiers entretiens filmés confortent cette crainte en ce qu’il faut deux séances d’une durée de 2h30 voire 3heures chacune, pour pouvoir aborder leurs expériences en coopération dans un récit de vie rendu intelligible par le recueil du récit de vie individuel et familial au long cours (avant le départ ; pendant la coopération et le retour en France)…

Cette exigence de qualité du matériau recueilli explique que le guide d’entretien puisse apparaitre particulièrement « long ». Nous rendons compte en annexe du guide d’entretien élaboré au fur et à mesure des échanges au sein de l’équipe et du questionnement qui traverse notre recherche à savoir saisir les expériences interculturelles et les effets de ces expériences sur les trajectoires des hommes et femmes engagés à un moment de leur vie dans la coopération. La consigne de départ a été discutée au sein de l’équipe et testée auprès du premier témoin que nous avons enregistré : le visionnage en équipe de cet enregistrement filmé, a permis à l’équipe de discuter de la pertinence de la consigne de départ au regard de l’angle de recherche adopté par l’équipe.

La campagne de collecte des témoignages nous a permis de tester le guide d’entretien et d’y apporter des améliorations, en tout cas du point de vue de ses modalités de mise en œuvre : une première séance avec les témoins consiste à laisser parler librement ces derniers à partir d’une consigne de départ ; puis la seconde séance permet de guider par des questions, les témoins autour de thèmes ou de sujets non abordés dans une première séance. Cette première phase dans lequel l’intervieweur s’efface le plus possible, permet de saisir particulièrement la manière dont le témoin construit un récit personnalisé, autour de schèmes mentaux et processus symboliques, autour de cette expérience.

Compte tenu du volume horaire passé avec chaque témoin, l’équipe de recherche a évalué à une vingtaine le recueil de témoignages possibles.

Une attention forte est portée à l’exercice de l’enregistrement filmé et aux interactions entre interviewé et interviewer et plusieurs membres de l’équipe sont impliqués dans des séminaires organisés par F. Descamps ou C. Dovinar autour de la restitution de cette expérience en cours…

S’agissant des lieux d’enregistrement, l’équipe de recherche a aménagé deux locaux mis à sa disposition par la BDIC, à Nanterre et dans l’Hôtel des Invalides. Les autres enregistrements ont lieu au domicile des témoins…

**ETAPE 3. FINALISATION DE LA RECHERCHE**

Cette dernière étape a consisté en la poursuite des derniers enregistrements avec les témoins. Comme prévu, vingt témoins ont été rencontrés ; il s’est avéré impossible de rencontrer la totalité des témoins présents dans notre échantillon, faute de disponibilité pour certains témoins mais aussi faute de temps également pour nous compte tenu du dispositif d’enquête mis en place. Nous précisons ici que des témoins ont été rencontrés sans pour autant que cela ait donné lieu toujours à un enregistrement : autant de temps nécessaire pour que les témoins se familiarisent avec l’enquête ; de ce point de vue également, de nombreux courriels ont été échangés. Le temps entre pleinement en considération dans les relations de confiance nouées, et cela se vérifie à la manière dont l’enquête a bénéficié d’une dynamique du temps, explicable par le fait que de nombreux témoins se sont manifestés plutôt pendant cette dernière étape, soit par le bouche-à-oreille des premiers témoins enregistrés soit par la diffusion de l’information concernant cette enquête dans les réseaux personnels et professionnels. Le hasard entre aussi en compte, en ce que des rencontres inopinées nous ont mis en contact avec des personnes ayant eu une expérience de coopération ou connaissant des personnes l’ayant fait. Certains lieux se sont révélés propices pour ces rencontres, tels le service des visas du Consulat d’Algérie en France où nous avons pu ainsi rencontrer des voyageurs qui pour certains étaient « passés » par l’Algérie dans leur jeunesse et y retournaient à la faveur d’un événement familial ou à la faveur d’amis algériens ou français (vivant en couple mixte) restés vivre en Algérie. Autant de personnes qui seront ainsi rencontrées au cours de l’année 2014 et interviewées dans le cadre du programme Labex afin de répondre au souci d’élargissement des horizons professionnels diversifiés.

Les vingt témoins rencontrés ont été vus pour une majorité d’entre eux, à deux reprises, et pour les autres, selon les cas, une fois uniquement ou au contraire, trois fois. Une moyenne de 3 heures s’est ainsi avérée nécessaire pour s’entretenir avec les témoins et suivre le guide d’entretien, lequel a été adapté à la singularité des parcours de chacun, ce que rendait possible une seconde voire une troisième rencontre avec les témoins. Trois témoins, dont deux à leur demande expresse, ont été enregistrés sur magnétophone uniquement. Aussi, toutes ces rencontres et les enregistrements vidéo et audio auxquels ils ont donné lieu, correspondent-ils à un volume horaire d’une cinquantaine d’heures. Ces enregistrements ont été en grande partie retranscrits comme il était convenu dans notre programme de travail. Il faut préciser ici, que la retranscription a pris beaucoup de temps, en dépit de l’aide ponctuelle apportée par des vacataires de recherche. Fallait-il compter en effet, avec les difficultés liées à de petits problèmes techniques (passages inaudibles à réécouter ensemble, etc.) et au temps nécessaire de la familiarisation des vacataires de recherche avec le sujet traité (« entrer dans le sujet »), ce qui a nécessité également beaucoup d’échanges entre les chercheurs et les vacataires, pas toujours aux faits des personnes citées ou des éléments rapportés par les témoins (notamment les parties descriptives et techniques des occupations professionnelles). Cela a nécessité parfois, un travail de vérification de la retranscription écrite avec les bandes vidéo, particulièrement en ce qui concerne les dates, faits importants ou les personnes citées.

La phase de retranscription a donné lieu par ailleurs, à un travail de coordination entre les personnes chargées de la retranscription, les chercheurs (qui ont également retranscrits des entretiens) et la BDIC afin de définir une charte de retranscription qui soit homogène pour tous les entretiens d’une part, et pour faciliter le travail de codage des entretiens (avec appui sur une charte de couleur) en ce qui concerne la BDIC en vue d’un archivage, et la préparation à l’analyse des données en ce qui concerne les chercheurs, d’autre part. A ce travail de codification, s’est ajouté un important travail de recherche (encore en cours) autour des noms de personnes, d’institutions ou de lieux cités par les témoins : ceci dans le but d’une retranscription exacte des patronymes et également en tant qu’étape préalable à l’analyse des données dans l’objectif de la restitution des cadres sociaux des récits des témoins. Cette phase essentielle a impliqué un important travail de recoupement des données entre les entretiens : ce recoupement nous a permis ce faisant, de débusquer les erreurs ou les incohérences dans les récits du point de vue des dates ou des personnes citées par exemple ; ou encore, à mieux identifier l’environnement de travail par exemple d’un témoin, par recoupement avec d’autres entretiens. Le fait que des témoins aient travaillé dans le même secteur d’activité voire dans la même administration, sensiblement à la même date ou successivement dans le temps, permet de restituer une vue d’ensemble et une profondeur historique aux récits recueillis. Le travail de recoupement permet également de révéler des zones d’ombre dans les récits, lesquels suscitent de nouvelles questions à poser aux témoins. L’élaboration d’un questionnaire personnalisé afin de renseigner des éléments biographiques ou ayant trait à des faits rapportés, a ainsi accompagné la phase de recoupement des données. Nous attendons pour certains témoins, le retour de ces questionnaires. Nous sommes également en train de recouper la liste des personnes citées au cours des entretiens avec d’autres travaux ayant trait à la coopération ou à une période antérieure en Algérie afin de relever les récurrences des personnes citées et apprécier le rôle, la position sociale de ces acteurs, au fond les situer davantage dans l’espace social des acteurs impliqués d’une manière ou d’une autre dans les affaires publiques. Autant dire que la préparation à l’analyse des données nous a beaucoup occupés et nous occupe encore en réalité, tout en permettant en retour l’ébauche des premiers éléments d’analyse et de méta-analyse des entretiens – éléments d’analyse dont la rédaction est en cours. Force est de constater que la maitrise de l’important matériau recueilli et la somme des informations à traiter, nécessite encore un peu de temps, pour en livrer une vue suffisamment distanciée et une rédaction finalisée. Aussi, nous évoquerons dans le cadre de ce rapport qu’un nombre limité d’aspects parmi les éléments d’analyse d’ores et déjà repérés, mais suffisamment intéressants pour que l’on s’y arrête.

1. **RECAPITULATIF DES TEMOIGNAGES ENREGISTRES**

La recherche de témoins s’est effectuée par différents canaux : en premier lieu, par le biais des réseaux des universités, principalement l’Ecole d’Agronomie de Paris, l’Ecole des Mines, l’Ecole des Ponts et Chaussées ; par le biais du ministère du Développement durable (ex. ministère de l’équipement, des transports, de l’écologie) ; par le biais du syndicat CGT-PTT ; par le biais de rencontres autour de l’Algérie (colloques universitaires et une rencontre-débat à la suite d’un film documentaire notamment.

Nous rendons compte ici des personnes rencontrées, dont les témoignages ont été enregistrés. Les informations sur les contacts et l’échantillonnage livrés lors du rapport d’étape d’avril 2013, ont été placés en annexe. Il reste à préciser que les nouveaux contacts et nouvelles autorisations obtenues, n’ont pas toutes été mentionnées.

\*Jacques BUDIN : Coopération militaire entre 1965 et 1966, puis recrutement sur place ; nationalité algérienne et installation en Algérie jusqu’en 1987).

\*Bernard GENTIL : Coopération en contrat privé dans la Société Nationale de Sidérurgie : 1968-1972.

\*Louis CARDIN : Coopération technique PTT, syndicaliste CGT : 1965-1972.

\*Jean GRANDIN : Ingénieur agronome, en coopération civile de 1962 à 1967.

\*Jean-Yves OLLIVIER : Ingénieur agronome, coopérant militaire entre 1973-1975.

\*Alain BERNARD : Ingénieur agronome, coopération civile en Algérie entre 1969 et 1971.

\*Françoise BERNARD : Infirmière, coopération civile en Algérie entre 1969 et 1971.

\*Jean LAFOSSE-MARIN : Professeur de mathématiques, coopérant civile entre 1976 et 1978.

\*Marie-Odile LAFOSSE-MARIN : Professeur de Physique du secondaire, coopération civile entre 1976 et 1980.

\*Jean-Pierre HARDOUIN : Ingénieur agronome, coopération militaire entre 1967 et 1969.

\*Jean-Louis DELMAS : Ingénieur des Ponts, en poste en Algérie en 1961-1962 puis coopération en Tunisie.

\*Stanislas SWIETEK : Instituteur ; militaire en Algérie de 1956 à 1962 puis en coopération civile de 1962 à 1968.

\*Marie-Josée BERGER : séjour bénévole en Algérie en 1963 au titre de la coopération organisée par les églises catholiques entre la France et l’Algérie.

\*Pierre FAURE : Ingénieur agronome, coopération militaire à Oran, 1966-1970.

\*Andrée FAURE : Professeur de mathématiques en lycée technique, coopération civile à Oran, 1966-1970.

\*Fred BRULE : Professeur de mathématiques en lycée, coopération civile à Constantine, entre 1966 à 1972.

\*Christian PHELINE : Coopération militaire entre 1966 et 1967 ; élève de l’ENA.

\*Jean-François MARIE : Coopération militaire entre 1965 et 1966, élève de l’ENA.

\*Charles-Philippe GALY : Coopération militaire entre 1966-1967, élève de l’ENA.

\*Jean-Pierre HOSS : Coopération militaire entre 1967-1968, élève de l’ENA.

1. **ENTRETIEN DE MONSIEUR HARDOUIN : UN EXEMPLE DE RETRANSCRIPTION**

Nous rendons compte ici de la retranscription de l’entretien avec Monsieur Hardouin, ingénieur agronome, lequel a été vu qu’une seule fois.

*L’idée est que vous nous parliez de vous, de votre famille, vos origines, le contexte qui préside au départ en Algérie, et puis, comment ç’est passé la suite…*

C’est un peu le hasard, mais bon… (il rit)

*Voilà, nous vous écoutons monsieur Hardouin.*

Donc je suis d’origine rurale, mes parents étaient de petits agriculteurs dans le sud de l’ile de France, dans l’Essonne, à Dourdange. J’ai un frère qui est resté agriculteur, moi je suis parti faire des études, j’ai passé la prépa agro, dans les années 1962. J’ai intégré l’Agro de Rennes en 1964. J’ai fait mes 3 années d’agro à Rennes. Et en 3e année j’ai fait la spécialisation « génétique amélioration des plantes » avec le professeur Maulnes. Qui était à l’époque la seule section qui formait des sélectionneurs de plantes dans le cadre des ENSA et de l’Agro de Paris. Egalement à noter, j’ai un frère aîné qui a fait une guerre d’Algérie assez violente, qui a beaucoup souffert, qui a fait beaucoup de batailles, qui est revenu avec de nombreuses médailles, etc. Donc il m’a souvent parlé de l’Algérie, il en a gardé de très bons et de très mauvais souvenirs. Donc c’est un pays qui ne m’était pas inconnu.

*Votre frère y avait participé en tant qu’appelé ?*

Oui en tant qu’appelé. De 58 à 60. Il a fait 28 mois je crois. Il était dans les compagnies sahariennes. Il a fait beaucoup de batailles dans le sud algérien, vers Ghardaïa, Laghouat, cette région-là. Il a beaucoup circulé dans le Sahara également. Donc dans ma jeunesse il m’avait beaucoup parlé de ce pays-là, l’Algérie. Et à la fin de mes études il fallait faire son service national, son service militaire, et je n’avais pas très envie de le faire dans une caserne, donc je me suis orienté vers la coopération technique. Et en fin de 2e année j’ai demandé de l’aide à des gens de l’INRA s’ils ne connaissaient pas, parce que je voulais faire de la recherche appliquée d’amélioration des plantes, s’ils ne connaissaient pas un poste à l’étranger qui validerait mon service national en tant que coopérant scientifique. Alors j’ai un ami qui m’avait proposé un poste en Polynésie pour faire de la génétique sur des sites atomiques, sur les animaux après les explosions nucléaires, ça ne m’avait pas trop tenté, pour diverses raisons. Donc j’ai quelqu’un de l’INRA, un inspecteur de l’INRA, qui m’avait dit il y a une place en Algérie dans les céréales à paille. Donc la branche que je travaillais, que je travaille toujours, et donc j’ai accepté d’aller coopérant en Algérie, à l’INRA algérien, qui existait encore à l’époque. Je suis parti en Algérie en septembre 1967. J’ai terminé mon diplôme d’ingénieur agro en juin 67 et je suis parti le plus rapidement possible pour faire ma coopération technique qui validait mon service national.

*3’33. Comment cette décision a été accueillie dans votre famille ?*

Ah très bien. J’ai une famille très ouverte. Mes parents étaient contents que j’ai fait de bonnes études, mon frère était content que je retourne en Algérie, je n’ai eu aucun problème. J’étais déjà allé avant dans les pays arabes, en Syrie, Liban, Jordanie. Je n’ai jamais eu de problèmes spécifiques avec les Arabes, parfois avec des gens en France, pas plus des Arabes qu’avec des Noirs ou des gens étrangers, ça ne m’a jamais posé aucun problème. En plus ça m’a bien intéressé car je voulais faire l’amélioration des plantes, c’était mon but, j’avais fait cette section génétique et amélioration des plantes, donc aller en Algérie, dans un grand pays céréalier, j’avais 24 ans à l’époque, ça m’avait intéressé d’aller voir ce pays-là, j’aurais pu aller au Maroc ou ailleurs, et je m’étais dit pourquoi pas l’Algérie. Donc je suis parti, j’ai un bon souvenir, je suis parti en septembre 1967, mes parents m’avaient donné une vieille 2 CV. J’avais 300 francs en poche, pour tout viatique, un billet délivré par les autorités françaises, pour moi et ma voiture, pour aller à Alger. Donc j’embarque à Marseille, avec le cœur gros, c’était la première fois que je quittais vraiment la France pour un moment, et je me suis retrouvé sur un paquebot avec d’autres gens de mon âge, avec la même histoire que moi, et donc on est arrivé le lendemain, je suis descendu avec ma voiture et je suis allé à l’ambassade de France, dans une annexe sur les collines, je ne me rappelle plus le nom, où on regroupait tous ceux qui arrivaient de France pour la coopération. Parce que du point de vue du statut on était sous l’autorité militaire d’un colonel, on était 6 ou 7 mille sur Alger, en Algérie, des coopérants militaires. Donc c’était pour valider notre service national ; donc je dépendais du colonel Harniche qui résidait à l’ambassade de France, qui nous a fait un discours à notre arrivée, pour nous dire de bien nous tenir, on avait tous 24, 25 ans.

*Vous pourriez nous en dire un peu plus sur les consignes qui étaient donné ?*

Les consignes c’était de faire attention aux jeunes filles, après j’ai eu ce genre de consignes, je suis expert international dans beaucoup de pays, d’être neutre, de ne pas se mêler de politique locale, de faire attention aux problèmes religieux, alimentaires, etc., de respecter la population locale.

*6’40. Est-ce que vous étiez préparé à ce départ ? Est-ce que vous aviez lu des choses ?*

Pas vraiment non. Si, je m’étais intéressé, à l’époque, quand on était étudiant, il fallait faire la préparation militaire pour avoir le sursis. Parce que normalement ma classe d’âge aurait dû être incorporée en 1962, mais moi en 1962 j’étais encore au bac. Donc pour avoir le sursis, pour ne pas aller au service militaire, pour faire l’agro, fallait passer la préparation militaire. L’Algérie pour nous, en terminale, c’était l’OAS, tout ça, il y avait beaucoup de problèmes en France, les attentats. Donc pour les jeunes de notre époque l’Algérie on en parlait, on avait des frères qui étaient partis. Enfin en 1967, c’était largement tassé. J’avais également des amis de mon village, de ma ville, de Dourdan, qui sont partis, dont un germain, qui est parti comme instituteur en 1962, en coopération civile. Il est arrivé le jour de l’indépendance, ou peu après. Je n’avais pas d’appréhension physique d’aller dans ce pays. Donc voilà je suis parti avec ma 2CV, mes 300 francs et une adresse à l’ambassade de France. Et j’avais bien sûr mon poste avant de partir, donc une fois les formalités faites je suis allé à l’INRA d’Alger, au bureau qui se trouve dans le jardin botanique, le jardin des plantes d’Alger, à côté de l’autoroute El Harrach. Je suis tombé sur un directeur qui m’a nommé à la première section de l’INRA, à El Harrach, à côté de l’Ecole d’agriculture de Maison blanche, Dar Al Baïda, dans l’ancienne station de l’INRA française avant l’indépendance. J’avais pour chef un technicien de l’INRA, un Algérien, qui avait succédé aux chercheurs français. Chercheur français ça devait être le professeur Hérou. Le directeur de la station était monsieur Ben Mamar. Et le responsable de la 1e section je ne me rappelle plus de son nom, je l’ai peu côtoyé. La 1e section de l’INRA s’occupait de la recherche et de l’amélioration des plantes des céréales à paille : blé tendre, blé dur, orge, avoine. Pour toute l’Algérie. Donc l’amélioration des plantes, l’inscription au catalogue des variétés que l’on créait, et la purification et la multiplication des premières semences des céréales à paille algériennes. Donc cet Algérien, le directeur de la 1e section, est resté deux mois, il avait la cinquantaine, soixantaine d’années, puis il est parti à la FAO, donc je me suis retrouvé bombardé comme chef de la 1e section de l’INRA algérienne, j’avais 24 ans (il sourit). Il y avait d’autres plantes, les plantes fourragères, les plantes sahéliennes. Les céréales à paille en Algérie c’est très important, la culture céréalière Tous les hauts plateaux sont couverts de céréales.

10’38. *Vous avez eu peur d’aborder cette fonction ?*

Pas du tout, je n’ai pas eu peur. La maturation des plantes, les variétés de blé, c’était ma passion, ça l’est toujours d’ailleurs. Donc là je découvrais, après des études théoriques, j’avais l’occasion de diriger un programme assez important, qui était à la fois un programme d’amélioration des plantes proprement dite, un programme de production des semences pures pour diffuser après dans l’ensemble du pays, également j’avais un programme de formation de techniciens semences algériens. Qui m’étaient envoyés par le ministère de l’Agriculture pour les besoins de ses contrôles en culture après. Donc quand même pour quelqu’un de 24 ans… mais j’étais issu du monde agricole, les charrues, les semoirs, le blé, ça a toujours été dans mes… donc voilà le cadre dans lequel je suis arrivé. Alors au niveau hiérarchique j’étais un coopérant civil, je ne dépendais pas de l’INRA français. Mais pendant la coopération technique j’étais sous la responsabilité de l’inspecteur général Février qui s’occupait de tous les coopérants agricoles en Algérie. Enfin tous les coopérants chercheurs, non agriculteurs. Je l’ai bien connu à ce moment-là, il était à Jouy en Josas. Inspecteur général de l’INRA, c’est quand même un homme important. Donc il nous surveillait sur le plan scientifique, si on faisait de la bonne recherche.

*Il était physiquement à quel endroit ?*

Il était à Jouy-en-Josas. Il menait quelques missions en Algérie. Moi je l’ai vu deux fois en 18 mois. Il venait nous voir dans nos labos, voir nos projets de recherche, etc. Donc on n’était pas tout seul. Par contre mes collègues de l’INRA France qui faisaient leur service civil aussi, eux étaient notés, ça pouvait entrer dans leur dossier. Alors que moi je n’en avais rien à faire. Mais il était très gentil, on avait de très bonnes relations.

*Est-ce que vous avez été surpris par la situation que vous avez trouvée en Algérie ? Déjà la situation professionnelle ?*

Je suis entré en 67, 5 ans après l’indépendance. Les grandes réformes agricoles n’étaient pas encore faites, et l’INRA algérien c’était l’INRA qu’avaient laissé les Français quoi. Et le responsable algérien qui était un technicien, et pas un ingénieur, il ne maitrisait pas bien l’amélioration des plantes, il avait eu la très bonne idée de semer chaque année, pendant les cinq ans avant que je sois arrivé, il semait consciencieusement toutes les pépinières, etc. Donc je suis arrivé et il y avait du matériel génétique dans tous les stades. Je ne suis pas parti dans le vide absolu, au contraire. Il avait fait un excellent travail de sauvegarde de ce qu’avaient laissé les Français en partant.

*14’35. Il y avait combien de personne dans vos laboratoires ?*

Moi j’avais deux stations à m’occuper. Celle d’El Harrach, où il y avait les pépinières de sélection, et il y avait un domaine pas loin, celui de Westmar, à 10 km, où je devais faire produire les semences de qualité, les départs de semence pour toutes les variétés du catalogue algérien. J’avais une activité recherche et une activité production de semence. Donc à la recherche j’avais deux techniciens, niveau BTS, et 5 – 6 ouvriers qui travaillaient dans les champs à temps plein. Et au moment des grands travaux on avait de la main d’œuvre temporaire que le technicien trouvait à El Harrach.

*Comment le technicien vous a accueilli ?*

Très bien. Il voulait aller à la FAO. Je crois que ça l’a aidé à changer de poste. On a sympathisé, il m’a reçu dans sa famille. Et 2 ou 3 mois après il a quitté l’INRA pour la FAO, qui était pour lui une promotion à la fois financière et professionnelle.

*Il ne s’est pas formalisé de votre jeunesse ?*

Pas du tout. On s’est bien entendu. C’était un technicien comme moi, un technicien des champs, qui avait fait toute sa carrière avec les français. Il avait sauvegardé le matériel, et il était assez heureux de me le repasser. Et moi je l’ai repassé après à mes techniciens et à un autre français qui est arrivé après que je sois parti. J’ai quitté en décembre, pendant un an il n’y a pas eu de… mes techniciens ont continué ce que j’avais fait pendant les 16 mois de ma présence. Et un an après est arrivé un français, Michel Ma (?), un ami d’ailleurs, qui a repris la première section. Et quelques années après l’INRA algérien a été dissous, et il est devenu l’ITGC, Institut technique des grandes cultures. Mais ils avaient les mêmes charges et devoirs que l’INRA. Les gens qui ont repris l’ITGC je les avais connus comme jeune technicien algérien et je les ai reçus quelques années plus tard dans le cadre de mon travail, on avait évoqué les souvenirs de cette époque-là. Donc au niveau de la vie… on était obligé de se loger. On était payé, on avait à l’époque un salaire qui correspondait au SMIC de maintenant. Et on était payé par l’ambassade de France en dinars algériens. Et on avait le droit d’exporter en France la moitié seulement de notre revenu. Sauf les 3 derniers mois on avait le droit d’exporter tout notre salaire. On n’avait pas grand-chose, mais on n’avait pas beaucoup de besoins. Chaque mois j’expédiais la moitié sur un compte en France, et j’avais un compte à la CCP, la Poste algérienne.

*La moitié du salaire suffisait ?*

Oui largement. On était deux dans l’appartement. On vivait avec les jeunes Algériens. J’habitais à Fort de l’Eau, à Bordj Al Kifan, très joli au bord de la mer. A 5-6 Km d’El Harrach. On avait notre vie sociale à Fort de l’Eau avec nos amis algériens qu’on avait rencontrés comme ça, dans les bistrots, le dimanche. A l’époque c’était encore le dimanche et pas le vendredi comme maintenant, le week-end. Et il y avait encore des Français qui vivaient à l’époque à Fort de l’Eau, c’était un petit village.

*Vous aviez rencontré des Français qui étaient restés en Algérie ?*

J’en avais rencontré quelques-uns, à l’ambassade de France, lors de réceptions. Des vieilles femmes qui habitaient Alger, qui avaient des difficultés. Comme relations j’avais les autres coopérants de l’INRA, et j’avais mes techniciens. Et comme on allait déjeuner le midi dans un restaurant, à côté il y avait l’institut Polytechnique, en face, donc j’avais des amis qui étaient enseignants ou techniciens à cet institut Polytechnique. On mangeait tous ensemble à El Harrach.

*C’était des coopérants français ?*

Français et Algériens, c’était mélangé. En tant que coopérant militaire à El Harrach, je devais être le seul à cette époque-là. Il y avait un monsieur yougoslave, qui avait une cinquantaine d’années, monsieur Bozdanevic, si je me souviens bien de son nom. Il y avait un couple de Français qui étaient de l’INRA français, qui s’occupaient des autorisations de produits chimiques agricoles au niveau des herbicides. C’était des gens qui avaient une trentaine, quarantaine d’années. Je les ai revu après à l’INRA de Rennes.

*Ils étaient en Algérie depuis quand ?*

Ils avaient dû arriver pas longtemps après l’Indépendance.

*Connaissiez-vous leurs motivations ?*

Je ne sais pas vraiment non. Ils avaient lié amitié avec le président Boumediene (il sourit).

*Dans quel contexte ?*

Par hasard. Ils se baladaient en Kabylie un dimanche, ils buvaient un coup dans un bistrot, arrive une DS officielle, descend le président Boumediene qui arrive à leur table et discute, et ils ont lié connaissance comme ça. Il parlait un excellent français le président Boumediene.

*Ils vous avaient relaté la teneur de la conversation ? c’est un fait marquant quand même.*

Il leur avait demandé s’ils se plaisaient en Algérie, où ils étaient, etc. Après ils ont été reçus à la présidence. Des relations qu’on peut avoir avec une personnalité publique dans la rue.

*22’40. Et vous-même que saviez-vous du président Boumediene ?*

J’avais un ami algérien qui travaillait au gouvernement général, le fils du directeur de l’institut Polytechnique, qui avait mon âge à peu près, à un moment donné il y a eu une révolte des militaires du régiment blindé de Blida, pour essayer de renverser le président Boumediene, alors j’entendais les coups au téléphone devant le gouvernement général. Et après j’ai vu les militaires dans les champs qui cherchaient ceux qui étaient en révolte contre le gouvernement central. Mais nous on ne se mêlait pas de ce genre de problème. Moi j’y étais pour l’agriculture, je ne me mêlais pas de ces problèmes internes, la façon dont les gens gèrent leur pays. Je ne suis pas un homme politique, je ne fais partie d’aucune association.

*Mais est-ce que ça avait une incidence sur le plan professionnel ou personnel ?*

Parfois oui.

*Vous pourriez nous en dire plus ?*

Oui j’ai eu des petits problèmes avec le FLN (il rit). A l’époque oui. Le FLN était tout puissant, c’était le seul parti. Je m’occupais des semences en Algérie, il y avait des grands domaines agricoles qui produisaient des semences, pour les vendre aux agriculteurs. Et un de ces grands domaines qui avaient été récupéré aux colons, était géré par des anciens qui avaient combattu avec le FLN. Il y en avait des sympathiques et des pas sympathiques, comme partout. Il y avait un monsieur Petit qui était le contrôleur national des semences pour l’Algérie, qui était sous mes ordres, et moi je signais à la fin les documents qui attestaient que les semences étaient produites dans les ordres etc. Et monsieur Petit après la récolte en 1967 m’amène des échantillons de blé je crois qui n’étaient pas du tout aux normes au niveau sanitaire, il y avait beaucoup de maladies sur le blé. Donc j’ai dit on refuse, car ça peut polluer l’agriculture algérienne. « Tu fais ce que tu veux, mais je te signale que le patron de ce grand domaine est un membre important du FLN et tu risques d’avoir des ennuis. » Et moi j’étais jeune, j’avais 24 ans, j’ai dit je fais de la technique pas de la politique, donc je refuse le lot. Donc dans les 8 jours qui ont suivi j’ai été convoqué au ministère de l’Agriculture par le colonel Harnich qui m’a passé un savon en me disant que je m’occupais de politique intérieure (il sourit). Donc j’ai agréé le lot, contraint et forcé. Mais c’était une anicroche, pas plus. Donc il y a un monsieur qui a usé de tout son poids politique pour outrepasser une décision technique.

*Est-ce que ça vous a éclairé…*

Non, ça m’a permis de m’aguerrir, parce qu’à 24 ans on est tout feu tout flamme. Mais je m’en suis souvenu longtemps de cet accrochage en me disant que parfois il faut contourner les obstacles. Ce que j’ai regretté c’est que ce lot de semences préjudiciables pour l’agriculture passe dans le commerce, c’est une faute technique.

27’20. *Vous avez parlé du ministère de l’Agriculture. Quel contact vous aviez avec ce ministère ?*

J’avais régulièrement des contacts avec le ministère de l’Agriculture. J’avais une partie formation de techniciens semences. Les cours étaient donnés à l’ancienne école d’agriculture de Maison Carrée, à côté de l’INRA. Il y avait des cours d’amélioration des plantes, des cours d’agriculture. Et moi je donnais des cours de reconnaissance variétale, avec des travaux pratiques dans les champs. J’ai dû avoir deux promos d’une vingtaine. C’était niveau BTS, des gens qui avaient le bac.

*Cette promotion était constituée…*

D’Algériens. Uniquement d’Algériens.

*Filles et garçons ?*

Je n’ai vu que des garçons. Donc les cours théoriques se faisaient à l’Agro d’Alger. Moi je faisais plutôt les cours pratiques, sur le blé, l’orge, l’avoine, etc. A la fin ils avaient un examen, et j’avais eu une promotion qui n’était pas très douée. Ils avaient du mal à reconnaitre le blé de l’orge. Je me souviens d’une réunion au ministère de l’Agriculture où j’avais insisté pour que peu soient admis comme techniciens car j’avais estimé que peu avaient le niveau, et ils en avaient admis beaucoup plus que ce que je pensais. Certains étaient excellents, trois ou quatre, et puis il y avait toute une population qui s’en foutait, qui était là un peu par hasard. Donc ils sont partis techniciens semences dans toutes les coopératives du pays après.

*L’écart d’âge était faible entre vous et les étudiants…*

Oui, 3 ou 4 ans. Mais on avait d’excellents rapports. Dans le plan du développement du ministère il voulait avoir un certain nombre de techniciens par an, une sorte de numerus clausus, donc ils m’ont imposé des étudiants que je n’aurais personnellement pas admis. Mais ça doit aussi se passer en France ce genre d’affaires. Ce sont des expériences qui étaient bien pour moi, ça fait apprendre des choses. J’étais lâché, je n’avais pas de parachute, personne au- dessus de moi.

*Vous rendiez des comptes à qui en Algérie ?*

A l’inspecteur Février je n’avais quasiment pas de compte à rendre car je n’étais pas à l’INRA en France. Même si je travaillais mal il ne pouvait rien dire. J’avais des comptes à rendre au directeur de la station d’El Arach, Ben Mamar, et à un directeur au jardin des plantes qui était le supérieur de Ben Mamar. Fallait que je fasse tourner le service.

*Vous l’avez trouvé comment ce service à votre arrivée ? Relativement organisé ? Est-ce que le départ des Français s’est fait ressentir ?*

C’était 5 ans après. Je n’ai rien ressenti. A part le chef de la 1e section, les autres étaient des jeunes qui n’avaient pas connu les Français.

*Et en termes de documents, d’archives ?*

Il y avait une bibliothèque laissée par les Français, comme une bibliothèque de l’INRA, assez bien achalandée. Elle n’était pas mise à jour, pendant 5 ans elle avait été laissée à l’abandon. Au niveau du matériel il y avait pas mal de matériels qui avaient été achetés mais qui n’avaient pas été mis en route parce que les gens ne savaient pas trop les faire marcher. Donc j’ai mis en route un certain nombre de matériels, des tracteurs, des semoirs, des charrues. Il y avait une aide soviétique à l’époque, on avait touché des tracteurs russes tout neufs. Il y avait une grosse coopération avec l’URSS et la Yougoslavie. C’était du bon matériel qui marchait bien. Beaucoup de choses étaient manuelles car la main d’œuvre ne valait pas cher. Un temporaire dans les champs, à la moisson ou à la semi, c’était l’équivalent de 3 francs par jour, c’était insignifiant. C’était difficile d’acquérir du matériel, c’était très compliqué. Le petit matériel j’avais gain de cause mais le gros matériel c’était compliqué. Fallait remplir des piles de dossier en plusieurs exemplaires, ce n’était pas ma tasse de thé. Je me suis surtout acharné sur les plantes, pour retrouver toutes les variétés, je ne me suis pas tellement acharné sur les tracteurs et autres machines. Je voulais remettre en route la sélection des plantes. On m’avait donné aussi comme mission, dans le catalogue algérien il y a 28 variétés cultivées, qui avaient été maintenues assez bien. Et l’INRA algérien m’avait demandé de les remettre en route, de les purifier. Donc j’ai fait un gros travail de rechercher les plantes mères, de re-sélectionner les plantes qui servent à faire les semences ensuite, les décrire pour que les techniciens semence puissent les retrouver dans les champs. J’ai également écrit le document technique de description de semences algérien, qui a été longtemps en activité. Que des visiteurs m’ont ramené une fois quinze ans après en me disant : c’est toi qui a écrit ça ?, Oui c’est moi ! (il sourit).

*Des visiteurs algériens ?*

Oui, qui se souvenaient de moi. Je l’ai encore ce document chez moi.

*Quelle réaction vous aviez eu ?*

Ça m’a fait plaisir. Je me suis dit qu’ils se souviennent de moi.

*Il était toujours d’actualité ?*

Il avait été amélioré depuis. Oh j’avais repris le document français et je l’avais adapté aux contraintes algériennes. Et j’ai re-sélectionné toutes les lignées avec la station de XXXX (mot inaudible) avec mes deux techniciens et mes ouvriers. J’ai également inscrit une variété de blé dur au catalogue algérien. Je l’avais trouvé dans les pépinières. Après j’en ai inscrit aux catalogues français, européens, américains, australiens, argentins, et autres… ma première inscription d’un blé c’était au catalogue algérien.

*36’47. En quoi consiste cette inscription ?*

Une fois que la variété est créée, on est tenu de la décrire, ses caractéristiques variétales, la qualité, la résistance aux maladies, et ensuite on le met dans un registre tenu par le ministère et ça donne le droit de cultiver des semences certifiées qui sont vendues aux agriculteurs. J’ai eu physiquement le catalogue dans les mains, c’était celui écrit par les Français qui avaient continué. Donc entre le départ des Français et mon inscription de la variété de Montpellier il n’y avait rien eu d’inscrit donc j’ai écrit de ma plus belle main cette variété. J’ai vu après dans le catalogue algérien que Montpellier était cultivé en Algérie.

*Donc vous avez fait œuvre de création, d’innovation…*

J’ai récupéré quelque chose qui existait dans les champs, qui n’était pas officiellement sur le catalogue. Après la moisson 68 j’ai demandé l’autorisation au ministère d’inscrire cette variété. C’était tout simple, je l’ai écrit moi-même. En France c’est beaucoup plus compliqué, il y a des examens… ça a été pour moi une bonne expérience.

*Il s’est développé ensuite dans les champs ?*

Oui, il n’a pas eu une grande carrière mais je l’ai vu des années après dans les publications de l’OAIC, l’Office algérien des céréales, que le blé dur de Montpellier était cultivé à petite échelle.

*38’57. Et cette relative marge de manœuvre dont vous avez bénéficié, vous l’avez perçu comment ? Vous vous êtes dit il n’y a qu’en Algérie qu’on m’aurait permis de faire cela ?*

Non, je n’ai jamais eu de problèmes, j’avais des petits accrochages avec mes supérieurs mais jamais rien de fondamental. Ils ont eu confiance en moi, j’ai fait de mon mieux. J’ai fait des croisements aussi pour l’avenir, qui n’avaient plus été faits depuis les Français, pour créer de nouvelles variétés. Et je pense que mes successeurs les ont utilisés après. Ça m’a permis aussi de bien connaître l’Algérie physiquement. Parce que en tant que chef de la 1e section il y avait des stations périphériques dans tout le pays pour faire des essais de variété de blé, donc je suis allé à Sétif, Sidi Bel Abbès, Guelmar. Je suis allé essentiellement à Constantine, à la station du Khroub, un grand domaine de l’INRA. J’allais semer, observer, récolter. Je circulais avec les voitures de l’INRA, les autocars avec la population, en train aussi, en taxi clandestin. Je me suis baladé dans toute l’Algérie.

*Quelles impressions avez-vous…*

Je me suis fait de très bons amis, j’avais un bon ami à Guelmar, c’est un vieux monsieur qui avait bien connu les français, un Hajj, un monsieur respecté. A Sidi Bel Abbès, à l’autre bout, j’avais sympathisé avec le directeur de la station, il m’emmenait à la chasse aux lièvres. Je partais pour deux-trois jours, après les essais on allait chasser. Il aimait chasser et moi aussi. On allait chasser sur la grande plaine d’Alpha. Il m’avait chargé d’emmener des moutons d’une station, qu’on avait chargés dans la 404. C’était des découvertes intéressantes. C’était des gens avec qui j’avais sympathisé, qui m’accueillaient.

*Et ces champs c’était…*

C’était les champs de l’INRA. Des parcelles expérimentales, dans les stations de l’INRA. Qui sont après devenues des stations de l’ITGC. Il y avait un réseau de 5 - 6 lieux, pour les céréales, sur les hauts plateaux surtout, où se trouvaient les stations de l’INRA. Moi je faisais les plants, je préparais les semences, et j’allais les semer. J’y allais au moins trois fois, pour une fois semer, une fois observer, et une fois pour la récolte. Travail classique d’amélioration des plantes.

*42’50. Est-ce que vous avez une idée de la façon dont vivaient les paysans algériens ?*

Tout à fait oui. Je les voyais. Il y avait de grands domaines aux mains d’Algériens. Il y avait des Algériens qui même au temps des colons avaient de grands domaines. J’étais ami avec une famille algérienne d’un grand domaine à l’ouest d’Alger, la famille Cherfaoui, un nom comme ça, le fils était étudiant à la Maison Carrée, il avait à peu près mon âge. Il y avait peu de familles algériennes qui avaient de grands domaines. Et beaucoup des gens qui dirigeaient les grands domaines étaient des techniciens qui avaient été formés par les français, donc on parlait technique.

*Et justement, vous parliez technique… deux questions à ce propos. Ils voyaient en vous le coopérant technique mais aussi le paysan, le fils de paysan…*

D’agriculteur, oui. C’était un lien.

*Que vous mettiez en avant ?*

Non. C’était naturellement, quand j’arrivais dans une station, on passait dix minutes au bureau puis après je disais on va dans les champs, les parcelles, on prend le cahier de notation et on passait dix heures à travailler dans le champ.

44’50. *Est-ce que vous avez été surpris par l’idée que vous aviez de l’Algérie indépendante ? A propos de la répartition des terres, du point de vue social…*

A cette époque-là je n’avais pas de notions… Je savais qu’il y avait des grands domaines tenus par les colons. Je les ai vu ces grands domaines. La réforme agraire n’avait pas encore eu lieu en 1967-68, elle avait dû être faite après. L’Algérie que j’ai connue c’était encore l’Algérie coloniale dans sa structure, dans l’aspect même des villes… Sétif était une ville coloniale avec son kiosque à musique, etc. Je n’ai pas connu l’Algérie qui s’est transformée dans les années 1970. Il leur fallait le temps d’avaler l’indépendance. Si, le socialisme arrivait sous l’influence des Russes et des Yougoslaves. Il y avait des planifications un peu étonnantes pour moi. Je m’en souviens le ministre de l’Agriculture était venu à l’INRA pour entamer les semis, avec un plan national, ça m’avait paru curieux. Il y avait 5 sections à l’INRA, j’étais le seul français chef de section, les autres étaient algériens, il y avait peut-être un yougoslave. Donc il y avait une grande mise en scène, mais ça ne m’avait pas impressionné. Pour moi on sème le blé quand c’est la date (il rit). Beaucoup de cadres agricoles avaient été faire leur formation en Yougoslavie. Il y avait une grande station de sciences du sol au sud d’Alger dont je ne me souviens plus le nom, et où il y avait beaucoup de coopérants russes, ainsi qu’à la planification. Moi ça ne me branchait pas tellement tout ça.

47’25. *Vous aviez des contacts avec eux ?*

Non, ce n’était pas commode, ils ne parlaient que russe. On parlait à travers des interprètes. Il y avait aussi à la Maison Carrée, à l’agro, des professeurs d’Allemagne de l’Est. Qui étaient très marxistes d’ailleurs, hyper marxistes. Qui venaient comme des apôtres du marxisme, ça m’avait paru très bizarre. Je n’ai pas eu beaucoup de relations avec ces gens-là.

*Vous compreniez leurs rapports, ce qu’ils venaient faire…*

Oui. L’Algérie avait fait appel à des coopérants pour son développement. Il y avait des coopérants militaires, comme moi, mais aussi des coopérants civils. Comme la famille dont je vous ai parlé au début. Qui étaient prêtés par l’INRA France. Je n’ai vu des coopérants que dans le monde agricole, pas dans le monde industriel.

*Et dans l’enseignement ?*

Je logeais avec un coopérant qui était prof à Maison Carrée, prof d’horticulture. A part lui je connaissais tout le corps enseignant de l’Agro d’Alger de cette époque. Il y avait des Français, des Algériens, des Allemands…

*Avec qui entreteniez-vous plus de relations ?*

J’étais ami avec le fils du directeur de la Polytechnique. On se voyait pour manger à midi souvent, les week-ends on les passait ensemble. Puis d’autres français qui étaient coopérants dans le domaine agricole en Algérie. J’avais un copain qui faisait les vinifications dans les domaines viticoles. Je suis resté dans le domaine agricole pour les relations. Plus sur le bateau j’avais rencontré des coopérants, on s’est revu après, on allait à la plage. En général j’étais chargé d’acheter le mouton le dimanche pour faire le méchoui au marché d’El Harrach.

50’55. *Comment se passait la vie de coopérant ? Diriez-vous qu’il y avait une forme d’entre-soi ?*

On vivait par petits groupes, comme les étudiants, on sortait tous des études. Par contre notre vie a été compliquée par mai 68. On nous a arrêté nos paies pendant trois mois. Et vivre à crédit en Algérie c’est presque impossible. Il y en avait même qui allaient manifester à l’ambassade de France pour obtenir un prêt. On ne pouvait plus payer nos loyers. J’avais un ami épicier à Fort de l’Eau qui m’avait avancé les affaires d’épicerie, je l’avais connu au café du coin. J’avais aussi comme ami un jeune boucher qui me vendait la viande à crédit. Dans les pays arabes le crédit ce n’est pas toujours facile. Mais quand on a touché nos paies en juillet on a fait la fête car on a touché d’un coup trois mois de salaire. Moi je n’avais pas demandé de permission mais certains ont été embêtés par le fait de revenir en France.

52’40. *Dans quel sens ?*

En mai 68 tout était bloqué en France. Donc ce n’était pas facile de circuler entre les deux pays.

*Et quelles idées vous aviez de mai 68 ?*

On écoutait la radio (il rit). Il y a eu un soubresaut en Algérie des étudiants algériens qui a été réprimé rapidement. J’en ai eu quelques échos.

*Vous avez eu quelques échos…*

Il y a eu des manifestations étudiantes dans la foulée de ce qui se passait en France et la police algérienne les a violemment réprimé. Par mes copains étudiants j’en ai eu des échos.

*Ça vous a laissé quelle impression de l’Algérie à ce moment-là ?*

Je vivais avec les jeunes Algériens, c’est un peuple vivant, comme les Français ils essaient de remuer.

*C’était instructif pour vous sur le plan politique ?*

Oui, tout à fait. Ils ont été réprimés par un pouvoir unique, il n’y avait pas de discussion.

*C’était un élément perturbateur pour vous…*

J’ai toujours eu l’esprit démocratique, ça l’a renforcé disons. Je me suis dit, un pays qui vit sous un parti unique, ce n’est pas normal. J’aime toujours l’Algérie, ça n’a pas changé… Après, les événements de 1988 je les ai suivis aussi, lorsqu’il y a eu la répression militaire. Pendant la période où j’y étais, j’ai eu la totale liberté de circulation. Je n’ai jamais eu de problème avec les autorités. On s’est baladé dans tout le pays sans problème.

55’. *Est-ce que vous avez eu des échos d’emprisonnement de coopérants ?*

Oui, tout à fait.

*Comment l’avez-vous su ?*

On a eu des directives de ce fameux colonel Harniche. L’essentiel des problèmes des coopérants c’était des histoires de filles. Un jeune 25 ans rencontrait une Algérienne, ça se passait mal avec la famille, le ton montait vite, fallait se réfugier à l’ambassade sinon il se retrouvait à la prison d’El Harrach, qui est sous l’INRA.

*Il y en avait beaucoup comme ça de couples mixtes qui s’étaient formés ?*

Non, pas beaucoup, quelques-uns. Je n’en ai pas connu personnellement. On vivait entre nous avec des Algériens de notre âge, des garçons.

*Où se faisaient les lieux de contact ?*

Au café, les week-ends à la plage, dans les familles, mes voisins. Il y avait une famille en dessous de chez moi qui m’accueillait volontiers. Le père était maçon je crois. Il me demandait d’emmener la mère de famille à la grande poste pour des formalités. Comme j’avais une voiture il me le demandait. J’allais chez eux, je la voyais non voilée, pour sortir elle mettait son voile, puis je la ramenais. J’étais parfois invité aux fêtes de famille, la circoncision du gamin. J’étais très bien accueilli comme un membre de la famille.

*Ça se passait comment les relations avec les filles de la famille ?*

Je n’ai pas eu de relations, juste des relations comme ça, des relations de voisins. Ce n’est jamais allé au-delà.

*Et quelle image ça vous donnait de l’Algérie ?*

J’ai réalisé le rôle de la femme, la femme a un rôle important. Je me suis rendu compte qu’à la maison c’est la femme qui manage la maison.

*Que pensiez-vous de la place de la femme dans la société algérienne ?*

A l’époque on ne leur laissait pas beaucoup de place. J’espère que ça a évolué. Elle gérait la maison, et en dehors de ça…

*Mais est-ce que vous les voyiez dehors ?*

On en voyait beaucoup, à Alger on en voyait beaucoup.

58’30. *Comment étaient vêtues ces femmes ? Est-ce que ça vous surprenait ?*

A l’époque, en 1968, les femmes à Alger étaient, jeunes ou vieilles, voilées ou non voilées. Il y avait des étudiantes non voilées. Ou alors elles avaient le voile blanc. Parfois elles étaient encore plus jolies avec le petit aïb (il met sa main devant sa bouche) que sans (il rit). Je n’ai jamais vu le voile à l’iranienne, le tchador, en Algérie, je n’ai jamais vu ça. Je l’ai vu au Maroc dans les années 2000. Par contre à Constantine j’ai vu les femmes voilées tout en noir, ça m’a frappé parce que l’été il fait chaud à Constantine. Sur Alger c’est différent, dans les cafés de la rue Michelet, de la rue Didouch Mourad maintenant, c’était la jeunesse de l’époque.

*C’est une jeunesse branchée, tournée vers quel…*

Bah ils suivaient les étudiants français de l’époque, ils essayaient de se rebeller.

*Vous les trouviez occidentalisés ?*

Tout à fait. Mes techniciens qui étaient jeunes, un avait 30 ans, l’autre 25 ans, c’était des Kabyles d’origine, et ils m’ont invité plusieurs fois dans leurs familles en Kabylie, manger des cerises. Où je me suis rendu compte que les femmes kabyles n’étaient pas du tout comme à Alger. J’étais invité pour aller cueillir les cerises lors des fêtes dans les villages. Ils habitaient vers Tizi Ouzou, par là.

*Et cette diversité sociale, régionale, vous la soupçonniez avant votre arrivée ?*

Oui. Je me suis aussi baladé dans les Aurès, c’était encore différent, un peuple encore assez sauvage. C’est là qu’a démarré l’Indépendance, on comprend pourquoi. C’est un paysage magnifique, c’est aussi beau que le Grand Canyon. C’est magnifique au possible. Alors on partait avec des 2 CV, et les petites Ondines de chez Renault, et on campait n’importe où. Alors dans les Aurès on nous avait recommandé de camper dans la gendarmerie. Les gendarmes étaient contents de nous voir arriver parce qu’ils devaient s’embêter ferme. Alors on campait dans la cour de la gendarmerie et les gendarmes venaient discuter avec nous. Ce qui nous a permis de visiter les Aurès, tout le sud algérien, l’Est algérien. Presque tous les week-ends on partait se balader.

*C’était particulier aux coopérants ça ?*

Oui, tous les coopérants, les jeunes, on partait.

*Et les autochtones ? Vous étiez seuls sur les routes…*

On allait dans les restaurants, j’ai toujours été bien accueilli. Au travail j’ai parfois eu une ou deux remarques des gens de l’INRA qui demandaient ce que venaient faire là les anciens colonisateurs. Il y avait des remarques parfois cinglantes sur la guerre d’Algérie qui était terminée depuis pas très longtemps. Mais j’avais des amis au FLN qui me disaient : ne t’inquiète pas, ceux qui disent ça sont ceux qui ont retourné leur veste trois mois avant l’Indépendance. Ceux qui ont combattu sont contents de te voir. Je n’ai jamais eu de problème particulier avec la population sur le plan politique.

*Est-ce que cette période de la guerre d’Algérie transpirait encore…*

Oui, bien sûr.

*De quelle façon ?*

J’avais un ami, un prof, un peu plus vieux que mon âge, qui avait combattu les Français, et qui m’en parlait. Il avait été commissaire politique dans une katiba algérienne, et il m’en parlait plusieurs fois. Mais il me disait maintenant c’est fini, on a eu notre indépendance et je n’ai aucune raison de te haïr, tu viens nous aider. Je n’ai jamais eu de problème avec les gens.

1 :04 :30. *Est-ce que lorsque vous entriez dans les familles, vous ressentiez le poids des événements, le nombre de décès…*

Oui on en parlait, bien sûr, du nombre de morts, on en parlait assez librement. Il y avait eu des morts, des gens torturés, etc.

*Est-ce que ça vous mettait mal à l’aise ?*

Moi personnellement non. J’étais très heureux qu’ils aient eu leur indépendance. Je venais là faire de la technique agricole, pas faire de la politique. Il y avait quelques coopérants qui faisaient de la politique.

*Qui étaient ces coopérants qui faisaient de la politique ?*

J’en ai connu d’extrême-droite, des nazis carrément, des Français, qui allaient militer dans les mouvements palestiniens anti-juifs. C’était assez curieux, j’en ai connu deux comme ça. Moi ça ne m’intéressait pas, j’ai rompu les ponts avec ces gens-là.

*01 :05 :30. Vous pourriez nous en dire un peu plus sur ces personnes pour nous éclairer ?*

Il y avait toute la population étudiante des années 1967. Les coopérants militaires étaient des étudiants pré-68. Donc il y avait de tout, des gens d’extrême-droite, de gauche, moi je n’ai jamais milité dans aucun parti. C’était la population comme on était à l’Agro. Si, j’en ai connu un, à qui j’ai vendu ma voiture quand je suis parti, qui était venu avec beaucoup d’idées, il était membre du PSU, c’était un catholique de gauche. Il arrivait tout feu tout flammes, en juillet 68, de France, il n’était pas dans le milieu agricole. Et il m’a dit : tu sais le socialisme, etc., c’est bien on vient dans un pays socialiste, alors je lui ai dit : tu sais, le mieux c’est de t’occuper de ton travail, le développement du pays, et laisse les se débrouiller avec leur socialisme. Tu n’as pas à gérer leur socialisme, c’est l’affaire des Algériens. Je lui ai dit : méfie toi, tu auras des déconvenues, et effectivement il a eu des déconvenues, les gens du FLN ne les voyaient pas bien arriver ces gens-là. Il n’était pas marxiste, il était PSU, il avait plein d’idées sur le Tiers monde, l’autogestion, qui étaient à la mode en 1968. Le coopérant yougoslave nous en parlait, il nous disait : les Français sont fous, nous on veut arrêter l’autogestion et vous, vous voulez la démarrer. Ils souffraient de l’autogestion communiste en Yougoslavie. Et puis j’ai eu une expérience politique intéressante, je peux vous la raconter. En octobre il y a la foire d’Alger. Qui a lieu à El Harrach, je crois. Et l’INRA avait un stand à cette foire. Et mon chef m’avait dit : il faut que tu ailles exposer les plantes, les variétés de blé. Donc j’avais préparé des épis, des grains. Il y avait un stand à l’INRA, chaque section avait un stand pour montrer ce que faisait l’INRA algérien aux visiteurs. C’est une foire internationale : il y avait un énorme stand de l’URSS, un gros stand de la Tchécoslovaquie, et des stands palestiniens, des mouvements progressistes dans le monde. Le FLN était plutôt du côté des pays socialistes. Et en septembre 1968 il y avait eu l’invasion de la Tchécoslovaquie par les troupes de l’armée rouge. Dans le cadre de la foire il y avait une cantine avec toutes les nationalités, et il y avait les Russes et les Tchèques. Et à midi les Russes sont arrivés et les Tchèques leur ont tourné le dos, et il y a eu une minute de silence, pour désapprouver l’invasion de leur pays. Et dans l’après-midi les ouvriers tchèques sont allés casser la figure des ouvriers russes sur leur stand. Donc nous on a regardé ça de loin. C’était un événement politique extérieur qui faisait son entrée dans cette foire algérienne. Je m’en souviens bien car ça m’avait marqué. Il y a eu désapprobation de tous les gens de l’envahissement de la Tchécoslovaquie par les Russes.

*01 :10 :30. Vous avez vécu d’autres événements qui renvoient à ce contexte politique particulier ?*

Oui, il y avait eu des problèmes avec Israël, et l’Algérie était profondément anti-israélienne. Et à un moment donné il y avait eu un incident au Proche-Orient, et l’armée algérienne avait amené une batterie de DCA le long de l’autoroute El Harrach - Alger. Et donc le dimanche les gens allaient voir les militaires avec leur batterie anti-aérienne alors qu’il n’y avait pas un avion dans le ciel. Et ils nous avaient dit : si on est attaqué il faut protéger les chercheurs… nous ça nous paraissait loin Israël. (Il rit).

*Et vous étiez surpris par l’intrusion de ces événements du monde en Algérie ?*

On suivait les événements comme tous les jeunes. On achetait El Moudjahid le matin, en français, on écoutait les radios françaises. Aussi j’ai connu un gars de mon âge, qui a fait l’agro de Paris, qui s’appelait Michel Nadal, qui était un fils de colon, d’une grosse ferme au sud d’Alger, il a fait l’agro de Paris en même temps que moi, mais il a fait sa prépa avant l’indépendance à Alger, il a passé le concours, et il militait chez les étudiants français d’Algérie, mais bord OAS, et ses parents étaient des militants OAS. Ils avaient aidé à la fuite des généraux félons en 62 je crois. Donc ses parents ont quitté l’Algérie en 1962, lui a quitté l’Algérie pour faire ses études, mais il est revenu en Algérie en 1964-65. Il parlait tous les dialectes algériens, comme un Algérien, il s’est converti à l’Islam, il est devenu Abdelkader Nadal. Et il était prof de mathématiques à l’agro d’El Harrach. Et on a souvent discuté avec lui. Lui c’est quelqu’un qui a été déchiré par... Pour lui sa mère patrie était l’Algérie. Il s’est converti à l’Islam, il a abandonné la nationalité française, et il a eu pas mal d’ennuis avec ses parents. Il est devenu un algérien français converti de souche pied noir. Je me souviens bien de lui. Je vois sa tête encore. C’était un matheux.

*Vous comprenez sa conversion ?*

Oui tout à fait. Il n’a pas voulu vivre en France, il a eu la nostalgie du pays. Il s’habillait à l’algérienne, il allait à la mosquée tous les vendredis. C’était un gars intéressant, on a beaucoup discuté. Il m’a expliqué l’Algérie, comment il s’était fâché avec sa famille qui l’avait répudié. Quand on allait acheter le mouton il nous servait d’interprète.

1 :15 :35. *Quelle image vous aviez des Pieds-noirs en France ? Quelle opinion ?*

(Il réfléchit) C’est difficile, j’étais jeune. Je pense que les Pieds-noirs étaient là-bas depuis plusieurs générations, les gros et les petits. Ils ont mis en valeur le pays. Quand je suis arrivé, le pays c’était un peu la France du sud, je pense aux villes, qui étaient bien équipées. Il y avait eu ce fameux plan de Constantine du général de Gaulle qui avait bien modernisé l’Algérie à la fin. Donc j’ai vu un pays qui était un peu la France, les bornes sur les routes étaient les mêmes qu’en France. Donc je pense qu’ils ont à la fois modernisé et opprimé l’Algérie. J’ai discuté avec des Pieds-noirs après, à l’Agro de Rennes il y avait une famille pieds noirs, qui était profs à l’agro, ils étaient de petits maraichers à côté d’Alger, à Sidi-Ferruch. Ils m’avaient donné l’adresse de leur famille où ils habitaient pour prendre des photos et leur envoyer. Je suis tombé sur une famille qui occupait leur maison, et c’était un peu à l’abandon leur domaine je dois dire. La maison était un peu à l’abandon, en décrépitude. Je n’ai pas osé leur envoyer les photos, je me suis dit ça va plus les stresser que les réconforter.

1 :18 :10. *Et par rapport à cette Algérie plurielle, lorsque vous y étiez en 1967-68, pensiez-vous que cette Algérie plurielle continue à cohabiter ?*

Ce qui m’a choqué c’est la mainmise du FLN sur le pays. Qu’un seul groupe dirige tout. C’est lié à leur histoire. Aucun peuple ne refait son histoire. J’ai vu des jeunes du FLN qui étaient de fervents patriotes, qui n’en voulaient plus aux Français. Ils voulaient leur indépendance et ensuite développer leur pays. Le parti unique m’avait choqué.

*Ça se ressentait dans la vie quotidienne ?*

Pas vraiment non. J’ai toujours depuis suivi l’histoire algérienne, ce qui m’a choqué c’est la répression des années 1980. L’apparition du FIS. Je suis retourné en Algérie en 1982, par-là, à titre professionnelle, j’ai revu mes techniciens, avec plaisir (il rit), j’ai revu le Hadj de Guelma, car j’ai visité Guelma pour les essais de blé, et donc j’ai été étonné par l’Algérie que j’ai visitée, j’ai trouvé que ça avait baissé, sur le plan agricole. Les villes avaient un peu changé. Les panneaux sur la route étaient beaucoup en arabe et peu en français. J’étais assez mitigé dans mes impressions en 1981-82. Au fond de moi l’ITGC c’était pas aussi bien, c’était autre chose. Je suis retourné voir mon bureau, c’était intéressant (il rit). J’ai eu un sentiment mitigé, je pensais qu’ils auraient progressé plus, dans le domaine agricole. Dans le domaine politique ça a été pire après.

1 :21 :24. *Lorsque vous y étiez en 1967-68, vous disiez que vous y étiez pour le développement du pays. Mais comment était abordé ce développement ? Est-ce qu’il y avait une politique claire suivie par l’Algérie ?*

Nous, on nous avait dit de développer des blés et des céréales pour que ça rentre plus, pour nourrir les Algériens. J’avais un rôle technique que l’on peut exercer sous toute forme de gouvernement. Les blés ne sont pas politisés, faut les faire rendre plus, faut qu’ils soient meilleurs. A part ça, s’ils sont cultivés dans une structure socialiste ou capitaliste, c’est le problème du pays. Je suis resté toute ma vie dans ce domaine technique. Maintenant je vais faire des missions en Chine comme expert, je vais rendre le blé meilleur en Chine, je ne vais pas changer la structure politique de la Chine. Si le blé s’améliore, s’ils ont plus de récoltes, les gens mangeront mieux.

*Le politique n’interfère pas pour autant ?*

Si bien sûr il interfère, il peut gêner le développement économique. Il peut donner des orientations qui ne sont pas bonnes.

*Quelle posture vous adoptez dans ces cas-là ?*

Dans ce cas il faut contourner, il ne faut rien dire, on ne peut pas faire autrement. Ce n’est pas idéologique, un geste technique il faut le faire au meilleur moment technique. Ce n’est pas parce qu’un homme politique va vous dire que ce geste technique il faut le faire le 15 octobre que c’est une date sacrée. Ça ne marche pas.

*Est-ce que à ce moment le terme développement était courant d’usage ?*

Pas tellement non. Même en Europe fallait produire, produire, produire. On n’était pas en restriction. Ça a changé à présent on est en surproduction. L’Algérie en céréales est en sous production. Elle n’est pas capable de fournir le blé de son peuple, elle est forcée d’importer. Aujourd’hui ils sont 20 – 25 millions, à l’époque c’était 8 à 10 millions, ce n’est pas la même échelle.

*1 :24 :30. A l’époque ils atteignaient une auto-suffisance ?*

Pas vraiment non. Ils importaient. Le climat au Maghreb, car j’ai aussi travaillé au Maroc, le climat n’est pas facile pour la production de céréales. Vous avez une alternance d’année formidable, il pleut et ça pousse, et l’année suivante c’est sec et tout crève. Moi j’ai eu la chance en 1968 d’avoir une bonne année, on a fait une bonne récolte. Mais les années après il y a eu de mauvaises récoltes. Quand j’y étais en 1980 à Sétif il était tombé de la neige sur le blé en fleurs, il y avait eu des problèmes terribles de production. Le Maghreb au niveau climatologique c’est comme le sud de l’Espagne, c’est des pays où le ciel n’est pas toujours avec l’agriculteur. Donc dans sa démarche technique il faut en tenir compte. Par exemple on ne peut pas dire en France à cette époque : on va mettre beaucoup d’engrais, mais on est dans un pays tempéré. Vous faites ça en Algérie, vous allez avoir une plante géniale qui se développe mais arrive le sirocco et trois jours après tout est desséché et il n’y a plus rien. Celui qui n’a pas mis d’engrais limite les dégâts. Je l’ai appris sur place. Mes techniciens m’ont dit : ne mets pas trop d’engrais, tu verras, fait un essai, faut se méfier. Quand arrive le coup de chaleur, si t’es un peu en retard, ou que la plante est trop développée, il fait 45 degrés, ça zigouille. Ça je l’ai découvert là-bas, l’aspect climatique sur le développement de la production des céréales. Pour nous c’était une excellente formation l’Algérie.

*Vous avez appris toutes les bases là-bas ?*

J’ai découvert une plante aussi. Personnellement, j’ai découvert le blé dur, qui est une grande production du Maghreb. Le blé dur c’est ce qui sert à faire le couscous bien sûr, donc c’est une grande plante d’origine méditerranéenne. Les premiers blés durs importés en France étaient ceux sélectionnés par les colons. En Algérie surtout. Bidi 17, Wedzanati, etc. Que j’ai re-sélectionnés pour les purifier. Qui étaient des variétés sélectionnées par les gros agriculteurs d’Algérie. Donc j’ai découvert cette plante, le blé dur, qui est à la base de l’alimentation, surtout au pied de l’Atlas. J’ai aussi découvert le couscous, avec le blé dur qui va dedans. J’ai continué ensuite en France, dans l’entreprise où je suis allé, et jusqu’à maintenant puisque je suis consultant auprès de l’industrie des pâtes alimentaires. Donc ma formation blé dur a commencé sur le terrain en Algérie. Et après j’ai inscrit de nombreuses variétés de blé dur en France et ailleurs, en Italie.

1 :28 :15. *Et à ce moment-là, à votre arrivée en Algérie est-ce que vous avez une connaissance des céréales cultivées dans ce pays ?*

Oui, tout à fait.

*Avec quels outils ?*

Dans l’enseignement agricole que j’ai eu. J’ai fait l’agro de Rennes, et j’ai eu un excellent professeur qui s’appelle le professeur Maulnes, qui était professeur d’agriculture et d’amélioration des plantes. Quand il a su que j’allais en Algérie il m’a fait lire des livres du professeur Leaumont, qui était un grand professeur du temps de Maison blanche, du temps des Français. Donc j’avais une idée des variétés et de ce que j’allais trouver. Le professeur Leaumont je l’ai connu, il est resté en Algérie. Je l’ai connu âgé. Il n’a pas pu quitter le pays lui. Il est resté là-bas. Il était très respecté par les Algériens. Il n’enseignait plus, il vivait dans une petite maison à El Harrach.

*Vous disiez qu’il était très respecté par les Algériens. Qu’est-ce qu’il restait du lien entre la France et l’Algérie dans ces années-là ?*

Il restait quelque gens comme ça, comme le professeur Leaumont, qui sont restés avec la nouvelle Algérie. Il était à la retraite et il était conseiller du président je crois, conseiller du ministère, il donnait quelques cours à l’Agro. Les gens l’aimaient bien car c’était une personnalité quand même. Toute la technologie agricole du Maghreb, de l’Algérie, c’est lui qui l’avait enseigné aux élèves, français ou algériens. On respecte nos maîtres dans nos métiers, c’était un maître bien sûr.

1 :30 :50. *Vous aviez le sentiment d’une continuité plutôt que d’une rupture ?*

En quelque sorte, car le technicien algérien qui avait préservé les variétés en les re-semençant pour ne rien perdre du matériel végétal, c’était une bonne idée. J’ai trouvé une pépinière en bonne et due forme, j’aurais pu tomber dans le néant.

Etait-ce le cas ailleurs ?

Je ne crois pas non. A l’INRA il était resté des techniciens et des Français qui ont tenu à flot la recherche. C’était monsieur Boumbar, Hocine Boumbar, je me souviens de son nom. Ce n’était pas un ingénieur, ce n’était pas un scientifique, mais il avait été formé par monsieur Hérou qui était le sélectionneur, et il avait maintenu son activité. Quand je suis arrivé j’ai trouvé un champ de sélections, pas très académique, mais l’essentiel était là.

1 :32 :30. *Et par rapport à tout le discours notamment en France sur l’état de désorganisation du pays à la suite de l’Indépendance…*

Ça dépendait des domaines, mais il y avait des domaines où c’était la foire.

*Quand vous dites la foire, c’était…*

Un peu à l’abandon. Certains se la coulaient douce. Moi j’avais le domaine de Westmar, un petit domaine de l’INRA où on posait les semences, c’était un peu le bazar là-dedans, j’ai dû ressortir les charrues des orties. Les trieurs n’étaient plus en bon état, fallait réparer. Le chef de domaine n’était pas très motivé.

*Vous diriez qu’il y avait un désintérêt pour l’agriculture ?*

Non. Pas vraiment. C’était un domaine important pour le Maghreb de l’époque. Ça dépendait des personnes en charge. Certains avaient à cœur de s’en occuper, d’autres s’en foutaient. C’était pareil en Allemagne de l’Est, et partout dans les pays socialistes, ça dépendait des responsables. J’avais été soumis à un plan, parce qu’il y avait le Plan, mais on pouvait le pipeauter le plan, on pouvait dire j’ai produit mille unités, alors qu’il y en avait cent. Le « plan » on peut mettre ce que l’on veut dedans.

*Quel était l’impact de ce système sur la motivation des gens ?*

Ça dépendait des domaines. Il y avait l’agriculture traditionnelle qui a continué bien sûr. On a travaillé pour eux. L’essentiel est de produire une variété qui peut atteindre une certaine masse de production. Donc ils étaient dirigés dans les grands domaines où on pouvait produire beaucoup de blé. Donc ces grands domaines pouvaient compter certains plusieurs milliers d’hectares. Après les colons je ne sais pas qui a géré ces domaines, peut être les sections FLN locales nommaient des chefs de culture. Ça dépendait des endroits : j’en ai vu des très bons, et d’autres à l’abandon. Vers Sétif j’en ai vu de très beaux, au Khroub, vers Guelmar. Vers Sidi Bel Abbès, c’était plus ou moins bien tenu.

*Vous parliez de cette agriculture traditionnelle, était-elle à la remorque de l’agriculture extensive et intensive ?*

Je n’ai pas eu à faire beaucoup à l’agriculture traditionnelle. Je visitais de grands domaines surtout. Soit ceux de l’INRA, soit les grands domaines semenciers où ils produisaient des semences. Au Maroc c’est pareil, je connais les grands domaines et peu l’agriculture locale.

*Il y avait une priorité donnée à ces grands domaines ?*

Oui, dans l’optique socialiste. Mais ils étaient pas encore, c’était dans l’entre-deux, ils n’étaient pas encore… (il hésite) la réforme agraire était en cours, elle n’était pas tout à fait faite.

1 :36 :40. *On parlait des ruptures et continuités entre le passé et le présent, est-ce que la langue française a constitué une forme de continuité ?*

Lorsque j’y étais, le français était enseigné à tous les niveaux d’école. Moi je n’ai pas connu l’arabisation, ou elle était naissante. Il y avait beaucoup d’instituteurs français en coopérants. J’en ai connu un ou deux. La langue n’était pas un problème pour nous à ce moment-là. Ni en 1982 lorsque j’y suis retourné. Je ne crois pas que ce soit toujours un problème, sauf dans certains bleds reculés.

*Vous pensez que c’est un facteur de proximité supplémentaire ?*

Bien sûr. On pouvait parler à n’importe qui dans les campagnes. Je suis rarement tombé sur quelqu’un qui ne parlait pas français.

*Ça jouait dans les relations avec les autres coopérants ?*

Les autres coopérants fallait qu’ils parlent français. Les Allemands parlaient français, les Yougoslaves parlaient français, les Russes et les Chinois avaient des interprètes.

*1 :38. Ces coopérants chinois vous les avez rencontrés dans quel contexte ?*

Je les avais comme voisins au Palmaritim. Je ne les ai pas connus. J’habitais dans une petite rue, c’était la Chine encore très communiste, je connais bien la Chine par ailleurs. Ils habitaient deux rues en dessous. Il y avait une trentaine de coopérants chinois, industriels je crois, ils partaient le matin en rang, en tenue mao avec la casquette et le truc bleus. Ils montaient jusqu’à la route nationale qui faisait El Harrach - Bordj El Kifan. Il y avait une station de bus où ils prenaient le bus. Et les gamins algériens souvent se moquaient d’eux. C’est le souvenir que j’ai d’eux.

*Ils vivaient là en célibataires…*

Oui ils étaient en groupe là. Ils n’avaient pas de contact avec la population. Nous on vivait avec les familles du coin. Déjà le chinois est incompréhensible pour un Algérien. J’ai eu affaire à des Russes… les Russes étaient très fort pour ce qui est l’analyse de sols, chimie des sols. Il y avait une station de l’INRA où il y avait beaucoup de Russes qui s’occupaient de l’analyse des sols. Ils faisaient des prélèvements de terres un peu partout. J’ai eu une ou deux réunions de travail à l’INRA, comme je demandais des analyses de sols de mes essais, pour bien faire les choses, et là il y avait un interprète français-russe. Et je n’ai jamais pu discuter d’autre chose que de technique agricole. J’ai rencontré avec un copain à Sidi Bel Abbès un coopérant d’Asie centrale, du Kazakhstan peut être, qui était un technicien de l’élevage de mouton. Et à cette station de Bel Abbès il y avait un troupeau de moutons. Et j’avais discuté avec ce coopérant qui parlait kazakh et un petit peu allemand. Et on avait parlé un peu en allemand, et il m’avait expliqué que sa motivation d’être en Algérie ce n’était pas une motivation moutonnière, ni idéologique, c’était de faire de l’argent pour s’acheter une voiture en rentrant d’URSS.

*Ça vous avait surpris ?*

Un peu oui. Il disait : moi je viens faire du pognon, je m’en fous de l’Algérie, je m’en fous des moutons, je viens faire du pognon. Car il était beaucoup mieux payé qu’au Kazakhstan. Ça avait fait rire mon copain algérien. C’est le seul avec qui j’avais discuté des gens comme ça. Il était tout seul et il devait s’embêter ferme d’ailleurs.

1 :42 :50. *Ça se ressentait les différences entre coopérants, au niveau des traitements de salaires.*

Je n’ai jamais discuté de ça avec les autres.

*Et au niveau de la vie quotidienne, vous observiez des niveaux de vie très différents ?*

Oui à Alger j’ai vu la différence. Il y avait une forte colonie française à l’époque, de pieds noirs restés ou de gens dans la haute administration algérienne. Il y avait des clubs très fermés où on jouait au tennis. J’ai été quelque fois invité comme jeune ingénieur à des soirées, mais ce n’était pas intéressant. J’ai été une ou deux fois. J’avais l’impression qu’il voulait marier la fille quoi.

*Il y avait des lieux emblématiques des coopérants ?*

Oui, à Fort de l’Eau, on avait un bistrot (il rit). Je pourrai encore y retourner dans ce bistrot sous l’église. A Alger on allait dans les grands cafés de la rue Didouch Mourad.

*Vous alliez à la cinémathèque ou au Centre culturel ?*

Oui j’allais au Centre culturel. J’ai un regret au Centre culturel, c’est de ne pas avoir appris l’arabe. J’ai des copains qui y étaient allés, mais moi ça me barbait d’aller en cours. Je baragouinais avec mes ouvriers la langue du coin.

1 :43 :45. *Vous parliez de la motivation de ce coopérant russe, quelles étaient les motivations des autres coopérants que vous avez rencontrés ?*

Les Chinois et les Russes je ne sais pas. Les Allemands de l’Est c’était, j’ai l’impression ,d’évangéliser avec leur marxisme les populations d’Algérie. J’en ai connu deux. On ne pouvait pas discuter politique. Très bons techniciens, très bons professeurs, mais très cadrés sur leurs opinions (il fait un geste avec ses deux mains sur sa tête).

*Et les coopérants français ?*

Non je n’ai pas vu, à part celui du PSU, je n’ai pas vu de gens… (silence)

*Et par rapport à l’image négative du coopérant qui venait profiter de la vie…*

J’en ai connu quelques-uns qui ne foutaient rien. Y en a, ils venaient passer leur service militaire, ils venaient se planquer et ne foutaient rien. Ils venaient là parce qu’ils étaient obligés.

*Ça vous choquait ?*

Non, ça arrive comme partout. Comme chez les étudiants. Il y en a un, je me rappelle, il travaillait au ministère de l’Agriculture. Il était arrivé tout feu, tout flamme. Il s’était fait engueuler une ou deux fois par un patron, même assez violemment, et il a décidé de ne plus travailler. Il s’est caché dans son bureau et il a attendu pendant 16 mois la fin sans être embêté. Il avait transformé son bureau en bar, et quand j’allais au ministère je buvais un coup dans son bar. (silence)

*1 :45 :50. Quelle était l’image associée à la coopération ? Quand vous êtes parti quel sens vous donniez à ce mot « coopération » ?*

Déjà quand je suis parti, l’OAIC, l’Office algérien interprofessionnel des céréales, voulait absolument que je reste. Et deux ou trois mois avant mon départ ils m’ont convoqué, c’est l’équivalent de l’ONIC français, à l’époque, donc c’est l’office qui gère toute la production des céréales en Algérie. J’avais affaire à eux professionnellement pour mon travail sur les variétés tout ça. Et il y avait plusieurs directeurs qui m’avaient apprécié et qui m’ont demandé de venir les voir et qui m’ont dit : reste, si tu veux continuer à travailler, on a besoin de techniciens comme toi, on va te donner les moyens, tu vas pouvoir te donner à fond, etc. J’ai été vaguement tenté, financièrement ce n’était pas forcément intéressant, mais c’était des jolis postes à responsabilité, nationale quand même, pour manager l’agriculture des céréales en Algérie. Et je ne suis pas resté pour diverses raisons. Je voulais rentrer en France, je pensais avoir fait mon temps, j’avais fait ce que je pouvais pour le pays. Donc je suis rentré en France pour travailler dans le secteur privé. Egalement j’ai eu connaissance par d’anciens coopérants que l’on pouvait être coopérant à titre privé. Et on m’avait dit que certains coopérants privés avaient été un peu spoliés par l’Etat algérien, au niveau du salaire. Donc ça m’avait un peu refroidi. Car si j’étais resté ça aurait été à titre privé. Quelqu’un de l’INRA, si ça ne va pas et qu’il veut rentrer en France, il retourne à l’INRA. Quelqu’un qui y est à titre privé, si ça ne va pas il se retrouve sans rien. Quelqu’un qui est détaché par une grande entreprise, comme la SONATRA, s’ils ont un problème ils reviennent dans leur entreprise. A titre privé on n’a plus de protection, on se retrouve face à l’Etat du pays où on est.

*Vous en connaissiez des personnes qui avaient choisi ce statut à titre privé ?*

J’en ai connu un de mes amis de l’Agro, qui a eu beaucoup de difficultés. Il a quitté le pays sans paie au bout de quelques mois. En tant que coopérant militaire l’argent venait de France donc on n’avait pas de problème.

*Vous en avez connu beaucoup qui ont continué, ont prolongé leur séjour, parmi les coopérants que vous avez rencontrés ?*

Non, peu. Le petit groupe qu’on était, on est tous rentré. Si, mon colocataire est resté. Il est resté prof à l’institut agricole.

*Quelles étaient ses motivations ?*

Il y est encore je crois, au Maroc. Il aimait bien le Maghreb. Il est devenu un spécialiste des arbres fruitiers au Maghreb. Il aimait l’enseignement à l’Institut, il y est resté plusieurs années, puis il est parti à Meknès, une grande école au Maroc. Il a fait sa carrière en Algérie puis au Maroc, comme professeur d’horticulture ou d’arboriculture. C’est un choix de vie, il est resté là-bas, il a écrit plusieurs bouquins. C’est le seul de mon petit groupe qui est resté je crois. (silence)

1 : 50 : 40. *Pour revenir à votre environnement familial et à votre frère qui a connu l’Algérie à travers la guerre, je voulais en savoir plus sur vos parents, sur la manière dont ils ont traversé cette période, leur positionnement politique, est-ce que vous avez des souvenirs…*

Non, mes parents sont des petits agriculteurs... Pendant que mon frère était en Algérie, ils ont eu peur, c’était une époque très difficile, il y a été à une époque très difficile. Et très longue, 28 mois, il a été blessé, etc. Il est rentré, avec beaucoup de bons et de mauvais souvenirs sur l’Algérie. On en a parlé très souvent, des lieux communs. Quand j’étais en Algérie mes parents sont venus me voir, ils ont pris l’avion. Je les ai logés chez moi. Et on a fait le tour de l’Algérie en voiture. J’ai pris une permission pour les accompagner, en février - mars je crois. Et on est allé là où était mon frère, à Laghouat. Et on est revenu par les Aurès, on a fait un très beau périple. Ils ont bien apprécié. On est une famille ouverte, il n’y a pas de problème.

*Quels étaient leurs sentiments par rapport à cette guerre ?*

Bah ils étaient contents que leur fils aîné s’en sorte indemne. L’Algérie était indépendante, elle était indépendante.

*Et avant l’Indépendance ?*

Toutes les familles françaises qui avaient des fils là-bas avaient des craintes. Il y a quand même eu des morts. Quand j’y suis allé ça ne les a pas affectés car c’était en temps de paix.

*Mais est-ce qu’ils avaient une opinion par rapport à ceux qui refusaient de porter les armes ?*

Nous, dans notre famille, on est une famille rurale, si la nation nous demande, on fait partie de la nation. Même si on n’est pas d’accord. Il y a été, il a obéi à ses supérieurs, et il est rentré, c’est tout.

*Est-ce que vous avez le souvenir, vu que vous étiez jeune à ce moment-là, que les événements d’Algérie étaient présents et prégnants dans la vie familiale ?*

Tout à fait. A l’époque tous les jours au journal télévisé il y avait la guerre d’Algérie, la pacification, et quand mon frère y était, c’était le début de la télé noir et blanc, et on regardait en espérant qu’il ne tombe pas dans un traquenard. Il y était en 1958-59-60 par là. Il a été blessé. Il a été dans les compagnies sahariennes où il y a eu pas mal de morts. Il a reçu la croix de la valeur militaire. Il a été cité à l’Ordre de la nation. Il a mené une guerre difficile dont il parlait peu. Il a eu beaucoup d’amis tués mais il en parlait peu.

*Il en parlait parfois ?*

Oui de temps en temps il racontait des trucs. Il a été blessé, il a été rapatrié à Alger comme blessé. Beaucoup de militaires ont eu une guerre où ils s’embêtaient dans leur caserne. Lui il est parti directement à Alger, il est arrivé en bateau pas très confortable, il a eu quelques jours de formation et il s’est retrouvé dans les rues d’Alger avec un fusil. Ensuite il a été muté dans le sud. Il a eu une guerre difficile, comme tous les gens de sa génération.

*Il est sensible à…*

Il est décédé maintenant. Il parlait très peu de la guerre d’Algérie, il respectait les combattants d’Algérie. Il les aimait pas trop car il en a souffert. Il n’a jamais manifesté de haine spécialement. Mais beaucoup de jeunes Français étaient comme ça. (silence)

*1 :56 :15. Lorsque vous êtes arrivé en Algérie, vous aviez le souvenir ou le poids de tout ça ?*

Oui, je n’avais pas le poids mais le souvenir.

*Certains anciens coopérants nous ont dit qu’ils ressentaient une forme de culpabilité en arrivant sur place.*

Non, je n’en ai pas vraiment vu. Notre génération, moi je n’avais pas de sentiment de culpabilité.

*Un malaise peut être ?*

Oui des fois un malaise peut être. Effectivement il y a eu des exactions, il y a eu des tueries, tout un tas de choses, mais bon je crois que la France et l’Algérie sont deux nations liées par un tas de choses. Les deux jeunesses se sont combattues. Le sens de l’histoire n’était pas pour les Français c’est sûr. Il n’y a pas de raison d’en vouloir aux Algériens d’avoir combattu les Français. Dans les nations, les Français et les Allemands… Moi je milite dans le jumelage, les Français et les Allemands ont s’est battus comme des chiens pendant des générations et maintenant on essaie de coopérer.

*1 :57 :55. Vous militez dans un jumelage franco-allemand ?*

J’ai été président fondateur d’un jumelage franco-anglais et d’un jumelage franco-allemand. Et j’ai milité dès l’âge de 18 ans dans des jumelages franco-allemands.

*Pour quelle raison ?*

Parce que je trouve que les peuples doivent se parler. J’ai commencé les jumelages franco-allemands dans les années 1960. On parlait à l’époque du traumatisme de la guerre. Mon oncle a été à Buchenwald et tout. Mais ce n’est pas pour autant qu’il ne faut pas coopérer avec la jeunesse allemande. Comme la jeunesse française il n’y a pas de raison qu’elle renie la jeunesse algérienne. Souvent je suis choqué quand j’entends parler des Français et des Algériens ou des Arabes en général. Ce n’est pas ma façon de voir les choses.

*Quand vous dites que vous militiez pour le jumelage, c’était dans une association ?*

Oui, une association de jumelage. De Dourdan – Bad Wiessee à l’époque, puis j’ai fait Orgerus – Washingborough, et Orgerus à un pays de Bavière.

*1 :59 :20. Et vous vous sentiez proche de quelle sensibilité politique ?*

Moi je suis plutôt quelqu’un de droite, je ne suis pas socialiste. Je ne suis pas très engagé politiquement. Je ne crois pas au socialisme mais ni à la religion non plus. Je suis athée personnellement.

*Mais à cette époque, à 18 ans, qu’est-ce qui vous a fait prendre conscience de cette…*

C’était l’époque où on parlait beaucoup de… il y avait l’Office franco-allemand qui s’était créé, avec de Gaulle et Adenauer. A l’époque j’étais encore catholique, et avec de jeunes abbés on s’est dit tiens on va aller en Allemagne, il y avait un peu d’argent pour le faire avec l’Office franco-allemand de la jeunesse. Et on a emmené de jeunes Français rencontrer de jeunes Allemands.

*Et vos parents, ils étaient de quelle sensibilité politique ?*

Ils étaient de droite. Plutôt gaullistes à cette époque-là. Moi je suis de droite, enfin je suis de droite… je suis démocrate-chrétien, mais je ne suis pas chrétien, je suis libéral dans ce sens-là. Mais les hommes politiques ne me font pas phosphorer.

*2 :01.30. Et la coopération telle qu’elle s’est mise en place à l’Indépendance, qu’est-ce que vous en saviez, par rapport aux accords d’Evian ?*

Oui les accords d’Evian. J’ai un ami de jeunesse qui est parti en 1962 comme instituteur. Il me racontait l’époque Ben Bella. Il est arrivé dans l’anarchie de la transition. Beaucoup d’Algériens m’en ont parlé de cela, des tueries à l’indépendance. J’ai rencontré un harki qui m’a raconté, un ouvrier agricole en Algérie. Il m’a dit comment il avait survécu. J’ai rencontré aussi un coopérant qui a fait des études en 1962, qui a eu son diplôme à Maison Carrée. Il m’a montré les impacts de balles sur l’allée de l’institut. Mon ami Abdelkader Nadal, dont les parents étaient à l’OAS, m’a aussi raconté des choses atroces sur la fin de la guerre. Beaucoup de gens m’en ont parlé, de plusieurs bords.

*Lorsque vous y étiez, avez-vous ressenti les tensions internes entre Algériens ?*

Je ne les ai pas ressentis non. Il y avait des tensions entre militaires, lors de ce soulèvement près de Blida. Mais ça nous est passé au-dessus de la tête. Mais on nous avait dit de ne pas nous impliquer dans la vie politique algérienne. Ce n’était pas notre rôle. J’admets peu, mais il n’y a pas de coopérants en France, que l’on vienne se mêler de nos affaires. Dans ce cas-là on devient Algérien.

*Connaissiez-vous l’existence de ceux que l’on appelle les Pieds-rouges ? Les coopérants « idéologisés »…*

Oui j’ai vu des Allemands, qui étaient marxistes.

*Et des Français ?*

Non, je n’en ai pas vu de ce style-là. Mais mon cercle d’amis, c’était 25 personnes. Je n’ai pas connu ces gens-là.

*Et vous n’auriez pas compris…*

Non, je n’aurais pas compris non. Je travaillais à l’international, bon c’était technique, mais pourquoi aller dire aux Mexicains, j’étais au Mexique, le régime il est pourri, et il était en effet pourri. J’allais faire du blé et pas m’occuper du régime politique du Mexique. Quand je vais en Chine je ne vais pas dire le parti communiste est pourri. Je pense qu’il l’est mais c’est l’affaire des Chinois.

*Mais est-ce que l’on peut imaginer une forme de politisation non pas dans l’opposition mais dans l’aide au développement ?*

Non, moi je vois l’aide au développement, parce que moi je suis dans le monde alimentaire en quelque sorte, il faut déjà que tout le monde mange. Si on fait des variétés de blé qui rendent plus, qui sont meilleurs, on peut espérer qu’en se multipliant les gens auront plus à bouffer et quel que soit le régime politique. En Algérie moi j’ai vu des scènes de gens qui crevaient de faim autour d’Alger à l’époque. C’était difficile à voir. L’action politique vient des Algériens. Les coopérants sont là pour coopérer. C’est mon point de vue. Il peut y avoir des partis politiques qui envoient des coopérants pour l’organisation politique et administrative du pays.

*Et vous n’aviez pas connaissance dans votre entourage de coopérants envoyés par un syndicat ?*

Je n’en ai pas connu. Moi je n’ai connu que des coopérants militaires. Après ça s’est appelé les VSN, les volontaires du service national. Je ne voulais pas aller dans une caserne, c’était aussi une motivation.

*Ce n’était pas pour autant une posture antimilitariste ?*

Je ne suis pas militariste d’opinion.

2 :07 :02. *On va continuer de dérouler le fil. Vos 18 mois écoulés, vous décidez de ne pas…*

Je décide de ne pas aller à l’OAIC. L’INRA algérien ne m’avait pas fait de proposition. L’OAIC m’en a fait une que j’ai refusée. Et du coup en décembre je suis rentré. (il sourit)

*Et comment ça s’est passé le retour ?*

J’ai eu la nostalgie de l’Algérie, je dois vous le dire. J’ai eu une bonne époque professionnelle, car j’ai appris à diriger des hommes. A voir les écueils, administratifs etc. Ça m’a permis comme jeune ingénieur sorti de la campagne, on a une formation par nos maitres de l’Agro, mais après il faut le faire dans la vie. J’ai appris à gérer des ouvriers, des techniciens, à gérer des champs, à organiser des chantiers. Et j’étais tout seul, j’ai dû me débrouiller. Et quand je suis rentré, j’ai cherché. Avant de rentrer d’ailleurs j’ai commencé à écrire. C’était l’époque rêvée pour les jeunes cadres, les entreprises venaient nous chercher dans les écoles. Donc j’avais écrit à deux ou trois sociétés d’amélioration des plantes depuis l’Algérie. Et j’avais des rendez-vous dès janvier. Et mon expérience algérienne bien sûr était sur mon CV. Je suis allé voir trois entreprises : une Union de coopérative pour être sélectionneur de céréales françaises, mais lors de l’entretien le salaire n’était pas bien et je n’ai pas donné suite. Ensuite un entretien avec une filiale du sélectionneur de roses Meillan. Qui est un grand sélectionneur de roses à Lyon et à Juan les Pins. Ça change du blé, mais les plantes sont les plantes, ça se sélectionne pareil. C’était très intéressant, je suis allé à l’entretien final, on était deux. Et le deuxième a été choisi et pas moi (il rit). Sinon j’y serai allé, ça m’aurait plu. Et j’ai eu un entretien dans l’entreprise où j’ai fait mes stages pendant l’Agro. Les établissements Benoit à Orgerus où je vis maintenant. Et le patron m’a dit vient voir, j’ai une proposition à te faire. Et il m’a embauché comme sélectionneur de blé, de céréales à paille dans les établissements Benoit. Et il m’a demandé de travailler le blé hybride et le blé dur, et le blé tendre. Donc j’ai repris pied au blé dur… Et après j’ai beaucoup travaillé à l’international. J’ai fini comme patron de la recherche aux établissements Benoit dans la sélection. Et j’ai monté des programmes de blé tendre, de blé dur, de blé hybride, d’orge, d’avoine, et je me suis plus spécialement occupé du blé tendre et du blé dur. Et je suis parti dès 1970 aux Etats-Unis à la demande de mon patron qui était ouvert, Claude Benoit, et son fils Pierre Benoit qui a mon âge en gros. On est parti pour nouer des relations internationales pour la sélection du blé. Donc j’ai fait le tour des universités américaines, une entreprise, j’ai eu un très bon ami sélectionneur de blé américain. Donc on a essayé de monter des programmes en utilisant des géniteurs du monde entier pour favoriser la diversité génétique du matériel de sélection. C’est pas que théorique c’est aussi pratique. Ça nous a rapporté beaucoup d’argent. Et à cette occasion j’ai fait la connaissance du CIMMYT, qui est basé au Mexique. Vous avez peut être entendu parler du professeur Borlaug, prix Nobel de la paix en 1970, qui a fait la révolution verte en Inde. J’ai été presque tous les ans au CIMMYT au Mexique pour collecter du matériel génétique en blé tendre, etc. Le CIMMYT dépend du CGIAR, le groupe consultatif agricole, Consultative group for initiative and agricultural research. C’est un truc international financé par les Etats. Et dans le CGIAR il y a le CIMMYT qui s’occupe des céréales, il y a un groupe qui s’occupe des pommes de terre, au Pérou, un groupe pour le ris au Philippines, et un groupe pour les cultures sèches à Alep en Syrie. Et donc là je me suis fait des amis chercheurs de tous les pays quasiment. Et j’ai donc toujours œuvré à récolter du matériel génétique de ce groupe, du CIMMYT. Et là j’ai renoué connaissance avec des gens du Maghreb bien sûr (il rit). Et donc j’ai un très bon ami au CIMMYT qui est un Tunisien. Dont le père était à l’ambassade d’Algérie quand j’y étais. Donc j’ai renoué les fils par ces chercheurs internationaux. Le CIMMYT est à but non lucratif ; il crée du matériel végétal qui est distribué aux pays pauvres. Il collabore avec les pays riches, comme moi je suis dans une entreprise d’un pays riche. J’ai toujours essayé de nouer des liens avec eux pour croiser notre matériel des pays riches avec le matériel des pays pauvres. Il faut donner et recevoir. Il y a des gens qui veulent exploiter le CIMMYT pour recevoir et jamais donné. Moi je demande à recevoir mais je donne aussi, et quand on donne c’est à fonds perdus.

*C’est une forme d’engagement ?*

Oui, pour moi c’est un engagement moral. Car j’ai signé des contrats avec ces gens-là. Et chaque année j’ai emmené des jeunes sélectionneurs français au Mexique. Dans notre métier la diversité est obligatoire. La diversité génétique. Et la diversité des sélectionneurs aussi. Donc je suis toujours resté dans cette voie qui est d’ouvrir la recherche que j’ai faite sur l’extérieur à la fois pour capter ce que me donne l’extérieur pour l’intégrer dans mes programmes de recherche, et en contrepartie faut aider aussi. Sans contrepartie les gens ne coopèrent pas. J’ai toujours de très bons amis au CIMMYT.

2 :16 :10. *Est-ce que vous avez fait d’autres coopérations ailleurs ?*

Dans le cadre de mon entreprise j’ai inscrit des blés en Algérie, au Maroc, en Europe, en Espagne, en Espagne, en Italie, en Australie, en Argentine. (silence)

*Vous avez vécu dans ces pays ?*

Non, j’allais y travailler. J’avais une pépinière au Maroc, à coté de Casablanca. En Algérie en tant que professionnel j’ai retrouvé des gens de l’ITGC qui sont venus me voir. On a inscrit des blés durs et des blés tendres qui n’ont jamais vraiment été développés. J’étais dans une société qui vit des droits d’auteur, donc si on n’a pas de retour sur les variétés on arrête la collaboration.

*Et à votre avis quelle transformation a connu la coopération ?*

J’avoue que je n’ai plus de contacts avec le monde de la coopération. Au travers de CIMMYT j’ai échangé avec des sélectionneurs du monde entier. Dans les congrès internationaux j’y suis allé souvent, j’ai pris des contacts avec des chercheurs de différents pays. Mais j’ai toujours fait le donnant-donnant. Il y a des gens qui veulent capter que dans un sens. Mais moi ça ne marche pas. Ce n’est pas toujours bien vu dans certaines entreprises. Par contre j’ai toujours travaillé dans une société où lorsque l’on crée une variété, le retour sur investissement c’est les droits d’auteur, les fameux droits de licence qui sont controversés dans le monde. Un pays qui ne reconnait pas le droit de licence on n’y met pas les pieds. Il faut gagner sa vie.

*Et l’Algérie de ce point de vue-là ?*

C’est un pays de semence compliqué. Le Maroc aussi. On n’y a pas beaucoup développé de variétés car c’est difficile de récupérer l’argent qu’on y investit. En Espagne et en Italie on a inscrit un blé, on avait des sociétés partenaires qui inscrivent pour nous. Et quand on inscrit un blé il le multiplie dans le pays et chaque année ils nous envoient des droits. En Algérie et au Maroc il y a une sorte de protection, il y a une aide aux semences qui est donnée à l’INRA marocain mais pas aux sélectionneurs privés. On ne peut pas vivre en donnant des semences au prix des semences de l’Etat. Du coup ça limite le retour.

2 :20. *Quel bilan tireriez-vous de votre expérience de la coopération ?*

Moi à titre personnel j’ai eu une expérience, je vous l’ai dit, d’un jeune ingénieur avec des responsabilités. Tous les coopérants que j’ai connus n’ont pas eu mon expérience. Certains ont été confinés dans des tâches subalternes pas très intéressantes. Donc ils ont roupillé. Moi je me suis retrouvé par hasard responsable d’un programme. J’ai appris à gérer ce programme, à avoir des contacts avec le ministère, à créer des relations, à faire avancer les dossiers. J’ai beaucoup appris. En termes de connaissance du matériel végétal, oui, j’ai vu des blés différents de ceux de la France. Je suis sorti de la formation théorique du professeur Maulnes. Monsieur Hérou avait introduit des espèces sauvages de blé dans le matériel algérien, les fameux Egilops, qui sont toujours cultivés. Tout ça je l’ai retrouvé au CIMMYT. Donc ça a été très profitable sur le plan professionnel.

*Est-ce que ça vous a aussi apporté d’appréhender un contexte politique particulier ?*

Oui, je m’en souviens, je m’étais renseigné sur l’Algérie, et j’avais vu que c’était une république qui n’est pas laïque non plus. Qu’un pays se réfère dans un article à la religion, ce n’est pas quelque chose qui me branche. Il n’y a pas que l’Algérie, il y a plein de pays comme ça, même en Allemagne.

*Est-ce que vous avez le sentiment d’appartenir à une génération particulière, qui a vécu des expériences particulières ?*

Chaque génération a une expérience particulière je crois. Nous on était les pré-soixante-huitards, on commençait à gronder. J’ai quitté les études en 1967. Mon mai 68 je l’ai vécu à Alger, pas en France. Quand je vois d’autres jeunes, on n’a pas la même expérience. On écoutait la radio, mais on n’avait pas de courrier, on n’avait pas internet, on n’avait peu de références de ce qui se passait en France et qui étaient importants.

*Est-ce que vous avez conservé des liens avec les personnes que vous avez rencontrées ?*

Non, aucun.

*Est-ce qu’il y a une association des anciens coopérants….*

Peut-être, je ne sais pas. Je ne suis pas très militant des associations des anciens de quelque chose.

*Et quel regard portez-vous sur la coopération ? Pensez-vous qu’elle est assez connue ?*

A l’époque c’était connu, on était beaucoup de jeunes à partir. De ma promotion de l’Agro on était très peu à partir dans les casernes. Certains sont partis au Congo belge, d’autres en Afghanistan. C’était le début de la décolonisation générale en fait. Il n’y avait pas encore les contestations qui sont venues après. Il y avait un coopérant qui est parti en Afghanistan. Il en a gardé un très bon souvenir. Moi j’ai connu l’Algérie de l’entre-deux, celle en gestation. Monsieur Bouteflika était le ministre des Affaires étrangères, il était tout jeune. Il a mon âge je crois. C’était un intellectuel de l’époque. Chadli je l’ai connu aussi. Il y a un de ses fils qui était à l’Agro. J’ai pas eu de relations avec le cercle dirigeant mais on n’était pas loin. Je n’ai pas milité dans le milieu des coopérants français civils d’Alger.

*Vous avez eu connaissance des brochures qui circulaient dans le milieu des coopérants ?*

Non. Avec l’ambassade j’ai eu des relations avec l’attaché militaire, mon chef. Et avec madame Petit qui était attachée agricole. C’est tout.

*Je vous remercie.*

1. **ANNEXE 2. GUIDE D’ENTRETIEN / QUESTIONNAIRE ARCHICOOP**

Nous rendons compte ici d’un guide d’entretien détaillé s’apparentant à un questionnaire afin que le témoignage filmé puisse être conduit de façon semi-directive : à partir d’une consigne de départ générale (pourriez-vous me parler de vous, de votre histoire individuelle et familiale et de votre parcours en Algérie ?), le guide-questionnaire vise à recueillir dans un deuxième temps, des éléments d’information qui puissent permettre un traitement homogène et global des entretiens dans le cadre du rapport de recherche.

**AVANT LE DEPART**

**Environnement familial et social**

-Date de naissance, lieu d’origine, milieu familial (ascendants et fratrie). Etude et niveau d’étude.

-Quelles sociabilités ? (amicales, sportives, loisirs, etc. ?)

-Affiliations partisanes, syndicales, associatives ?

Quel type de politisation ? Quel positionnement politique familial et individuel ? Entourage ? Seconde guerre mondiale ; guerre d’Algérie : quelle sensibilité par rapport aux « évènements » d’Algérie ? les appelés ? les soldats du refus ? OAS ? etc.

Que saviez-vous des Accords d’Evian ? Discours clairs ou confus autour de ces accords ?

-Effet générationnel et politisation : quelles lectures de l’époque ? (presse, ouvrages, personnalités journalistiques et intellectuels…) :

Une périodisation et inflexion dans la politisation ? de la sensibilisation à la politisation comme l’a fait l’UNEF ? Quelle forme d’implication ? (manifestation ? contact avec des étudiants algériens de l’UGEMA notamment ? Liens maintenus avec certains  en France ou Algérie ?

-Antécédents familiaux, amicaux, associatifs, militants ayant joué en faveur du départ ? Découverte du monde (cinéma, lecture, lectures… Voyages ? Intérêt pour l’étranger ? Intérêt pour le passé colonial ?

**Conditions de départ.**

-**Canaux d’information à propos des possibilités de VSNA, coopération** ? Y avait-il beaucoup de publicité à ce propos ? (tracts, réunions d’info ? Que vous en disait-on ?

-Modalités concrètes de recrutement (dépôt dossier auprès de qui ? quelles pièces à fournir ? quelles conditions d’éligibilité à remplir ? (diplôme, âge ? (*cf.en 66, décision que les coopérants devraient être célibataires de plus de 25 ans*). Particularités du VSNA : jeunesse des recrues : vécue comme avantage pour vous ? obstacle pour la famille (« danger »). VSNA comme « voyage formateur pour la jeunesse » ? Un moyen d’échapper au service militaire ? Une posture anti-militariste ? (que pensiez-vous des soldats du refus ?)

**Motivations au départ autres** : meilleure rémunération, meilleures conditions matérielles pour la vie quotidienne ; s’émanciper de la famille ?  avoir plus de responsabilités dans le travail ? opportunités en matière de tourisme, sports, autres loisirs ; découverte d’autres cultures ; liaison avec un éventuel militantisme antérieur ? jouer un rôle dans la transition postcoloniale ? Agir en faveur du développement ? Autres motivations ?

**Recrutement** : nombre de recrues dans votre entourage (familial, universitaire, professionnel) ? Quelle proportion d’une classe d’âge (pour exemple, dans votre établissement d’étude) ?

-**Sélection dans le recrutement** : à partir de la base du volontariat, est-ce que les autorités françaises ont émis toutefois des refus ? autorités algériennes ? Sur quelles bases ou motifs ?

-**Affectations** : choix entre plusieurs affectations ? Possibilités d’émettre vœux ? (localités, secteurs d’activité ?

**-Une préparation au départ ? De quel type ?**

Préparation par les administrations concernées ? (coopération, défense… Par le biais de vos études ? Stages ? Activité professionnelle ? Par l’organisme qui vous a recruté ?

Préparation autonome ? (lecture des ouvrages sur l’Algérie

Rencontre de personnes parties en Algérie ? ou parents de personnes parties en Algérie ?

**(cf. Plus loin) : Que recouvrait pour vous le mot « coopération » ?** Une définition claire ? Quelle influence ?

**EN ALGERIE**

**-Conditions d’arrivée.**

Etiez-vous attendu et accueilli par un officiel français ou algérien ? Premières impressions vous ont conforté dans votre décision ou déçu ?

**-Impressions premières et immersion plus longue**

Comment définiriez-vous la situation que vous avez trouvée en Algérie ? Telle que vous la pensiez ou ce qu’on vous en avez dit ? Départ massif des Européens et désorganisation ? Quelles premières impressions avez-vous ressenti ? Quelles autres impressions après une immersion plus longue dans le pays (constat convergent/divergent avec ce que vous pouviez lire, entendre en France et en Algérie ?

**Environnement professionnel : lieu de travail et caractéristiques**

Dans quel type de structure vous êtes-vous trouvé ? Quel mission demandée ? Quels contacts avec des Français et Algériens ? Niveau hiérarchique ? Aviez-vous des personnes sous votre autorité ? Combien ? Quelle latitude dans votre travail ? Relations avec le centre (Alger) ou la France (ministère, sociétés : consignes ; rapport à la commande : marge de manœuvre professionnelle ? Objectif irréaliste, ambitieux ? bricolage ? base solide pour l’avenir…

Impact de la famille dans la trajectoire et choix professionnels (localisations, secteurs, date de retour en France avec temporalité familiale, naissance enfant, scolarité…

**-Caractères relationnels dans le travail :**

-collègues (nombre, régions ou pays d’origine d’autres coopérants, fonction précise, nationalité, degré de dépendance à son égard

-autres personnes concernées par votre activité :élèves, étudiants, salariés algériens

**Conditions d’existence**

Caractères de l’environnement local : localité de résidence, taille, activités éco principales, distance par rapport à capitale ? Lieu de résidence dans la localité : type de quartier (résidentiel, commerçant, européen, mixte, algérien…), type d’habitat (villa, appartement)

Caractères relationnels dans le lieu de vie : viviez-vous seul ? en famille, avec d’autres coopérants ou VSNA ? Aviez-vous des domestiques ?Quel type de relations de voisinage ?

Famille/enfants : si vous aviez des enfants, lieu de scolarité ?

Vie quotidienne et son déroulement : commerce et approvisionnement, lieu de déjeuner, diner, etc.

Quelles activités de loisirs pratiquées ? nature, fréquence, avec qui ? Entre soi coopérant ? européen ? français ? sociabilité ouverte sur mixité ?

Quel type de relations ? amicales, activités sociales diverses ?

Apprentissage de la langue arabe ou pas une nécessité ? Coopération entretenant présence française à travers langue ?

**Autour des coopérants : faire groupe, se savoir groupe ?**

Quels mots, objets, lieux symboliques du style de vie des coopérants ? (cinémathèque d’Alger pour les uns, centres culturels français : un milieu coopérant : entre soi, rejet milieu coopérant, mixité des relations?

Autres coopérants : connaissiez-vous d’autres coopérants ? leurs fonctions ?

-Entraide, connaissance du pays, du secteur d’activité apportés par d’autres coopérants ? ou par d’autres acteurs ? Connexion personnelle ou professionnelle

-Rapport avec société, hiérarchie, données issues du terrain et celles vues de France ? divergence ?

**-**Personnel en poste : continuité ou rupture ;

- délais de séjour moyen des coopérants autour de vous (2 ans, plus ?

-quels types de contrat ? coopération ( détachement, contractuel), contrat privé, contrat local, VSNA, Volontaire du Progrès … Des passerelles entre divers contrats ou formalisation plus grande après 65 ? (*cf. circulaire de 1965 sur diplôme requis, autorisations préalables des autorités*).

Un effet classes d’âge/structures (à travers école, entreprises, etc.) ? Coopérants et première expérience professionnelle et coopérants plus âgés.

Isolement ou ouverture ? Cloisonnement ou mélange des registres ? (*cf. pour exemple, un professeur d’université également directeur de cabinet d’un ministre algérien…*)

Quelles images données de la coopération à l’époque ? Les différences de statut avaient un impact ? Enseignants/ingénieurs : appréhensions différentes ? Proximité du cercle pouvoir ou ancrage en bas ?

Des revendications corporatives émanant des coopérants ? Un syndicat créé à ma connaissance à travers Bureau de Liaison des Agents de Coopération Technique (BLACT) : Fédération des personnels d’assistance technique d’Outre-Mer (FPCOM). Quel organe de liaison pour coopérants en Algérie ? brochures ? bulletins d’info ? Une amicale des coopérants en Algérie : en avez-vous fait partie ?

Cf. Premier *Guide du coopérant français en Algérie en 1968* (Préface de S. Hessel).

Connaissance d’enquêtes relative à une enquête d’opinions auprès des coopérants comme en Afrique Noire (sondage effectué par société Marconer) : des enquêtes réalisées en Algérie à votre connaissance ? Des enquêtes sur la consommation des ménages de coopérants ont eu lieu (cout de la vie, rémunération, etc.)

**Femme et Coopération**

Présence féminine dans la coopération : rejoignante ou professionnel ? Impact des femmes dans la présence française ? Secteurs sociaux ou autres ? Impact de la vie familiale sur coopérants. Impact du statut de la femme algérienne sur les coopérantes et coopérants (*cf. epouse de Paul Oriol et désir de quitter Algérie du fait situation minorée de la femme algérienne*)

Des canaux d’information/d’intervention différenciées pour les femmes dans la coopération (secteur social, militantisme chrétien, planning familial, etc.

**Impact de la vie de coopérant sur le mode de vie**

**-Impact économique** (en quoi différente de la vie antérieure ? et de celle de vos collègues algériens ? avez-vous pu épargner ?

Quels aspects de l’impact économique sur les sociétés locales liés à votre activité professionnelle vous a frappé (désorganisation ou au contraire continuité sans heurts ? Quels aspects de l’impact économique sur sociétés locales en dehors activité professionnel vous ont frappé ? pauvreté ? raréfaction des biens de consommation ?

**-Impact socioculturel :** vous êtes-vous intéressé aux différents aspects de la culture en Algérie ? Lesquelles et de quelle façon ?

Quels aspects de l’impact socioculturel lié à votre activité professionnelle vous ont frappé ? quels impacts socioculturels liés à votre style de vie hors activité professionnelle vous ont frappé ?

**Analyse par les coopérants du contexte politique.**

**-Une immersion dans l’histoire (coloniale/postcoloniale)**

Rapports avec les Français en Algérie et les Français d’Algérie présents lors de l’année de votre arrivée ? Modes d’identifications et de perceptions. Quel type d’auto et hétéro-représentations ?

Quel regard portiez-vous sur les Français d’Algérie (pieds-noirs ? juifs ? Groupe homogène pour vous ? ou individualités ? Libéraux, chrétiens, communistes, etc… Quelle typologie spontanée sur le terrain en avez-vous effectué ? Conforme à ce que vous saviez en France ou changement de regard ?

Quel regard sur la question des biens vacants des Français d’Algérie ? Nationalisations de Ben Bella, etc. ?

Rapports avec les Algériens : quels types de liens ? Relations fraternels, indifférence ? Comment viviez-vous le fait de venir de France, ancien pays colonisateur ? Du bon Métropolitain au bon coopérant face au méchant colon ? Histoire coloniale lointaine ou immédiate (guerre d’Algérie) transpirait-elle encore dans relations ? dans les faits, constatiez-vous des changements radicaux ou continuités (destructions de symboles, patronymes des rues : quelle désignation ?

-**Connaissance de la situation politique du pays** (acteurs , orientations, contraintes). Vous sentiez-vous concerné par ce contexte ? De quels outils disposiez-vous pour accéder à cette connaissance ? Avez-vous discuté de la situation du pays de séjour avec d’autres expatriés ? Avec des Algériens ? Avec des acteurs politiques du pays de séjour ?

Connaissance du pays et actions menées par lectures (ex : G. Chaliand : littérature émanant de coopérants plus crédibles selon vous ?)

**Relations avec les autorités françaises ou représentants français** : contact avec ministère de Coopération ou ministère de tutelle ? contact avec l’ambassade, consulat, centre culturel, églises, etc. Y avait-il des consignes de neutralité ? un guide des bonnes conduites ? des rencontres permettant une forme de « contrôle » ou d’aperçu de votre action par les autorités françaises ? Bulletin de liaison ? Personnel français jugé neutre ou progressiste ? (cf. Inflexion politique coopération : rapport Abelin en 1975 : tournant vers marché et intérêt privé).

**Relations avec les autorités algériennes ?** Quel type et à quel niveau se faisaient les rencontres avec les autorités algériennes ?

-**Evènements** : **Avez-vous été** **témoin pendant votre séjour ou impliqué dans des événements à caractère politique ?**

Aviez-vous l’impression d’en savoir plus que l’homme de la rue ou les élites locales ? Aviez-vous l’impression d’en savoir plus que les représentants officiels français ? Ou bulle des coopérants en fonction des secteurs d’activité ? Isolement ou au contraire, prise sur les lieux de transformation du pays, lieux de décisions ? Impact local ou national des actions ou missions menées dans le devenir du pays ?

**Connaissance de la présence française dans le pays**. (acteurs, objectifs, contraintes, volume, secteurs d’impact ? De quels outils disposiez-vous pour accéder à cette connaissance ? Comment auriez-vous décrit le caratère de cette présence lors de votre séjour ? Quelle en était votre appréciation ? En avez-vous discuté, avec qui ?

Analyse et actions menées sur place ou à destination de l’extérieur concernant la situation politique du pays ? et/ou présence française ? **Avez-vous produit des analyses, seul ou en groupe ? Avez-vous mené seul ou en groupe des actions ?Quels types d’action suivis de quelles modes de diffusion ? Syndicats, associations, partis, groupes informels ?**

**Surpolitisation des coopérants ou au contraire neutralité recherchée ?** en fonction des contextes (avant/après 65 ?). Des lieux plus politisés que d’autres (universités, art et cinéma, etc.). Quelle forme de l’engagement ? Appellations problématiques car exclusives (Pieds-rouges, pieds-verts, gris..)

**EN FRANCE**

**De l’Algérie à la France : modalités de retour, motivations, trajectoires professionnelles en France, conditions d’installation en France**

**Fruits de l’expérience de coopération au retour en France**.

**Sur le plan professionnel** : valorisation ou non de l’expérience acquise lors de votre séjour ? (connaissance de l’Algérie ? tiers-monde ?, expérience d’une plus grande responsabilité professionnelle ? Si oui, comment ? sinon pourquoi ? Booster de carrière ?

Retours d’expérience sur modes de travail, hiérarchies (valorisation de la coopération comme période de transgression hiérarchique, acquisition de responsabilité, innovations pédagogiques… Elèment essentiel dans parcours biographique.

**Sur le plan de l’action collective** : votre expérience a-t-elle eu des prolongements de type engagement associatif, syndical, politique ? Participations à création d’associations ayant trait à développement, relations d’amitiés entre peuples, etc.

Avez-vous œuvré à créer ou implication dans rencontres entre anciens coopérants ? Quelle mémoire de la coopération ? Mémoire dispersée, isolée ? Des strates générationnelles, temporelles dans coopération ? Stratifications sectorielles ? Oeuvrez-vous à faire connaitre votre expérience par le biais de blogs, sites, publications, implications associatives, rencontres dans collèges, lycées ? expertise sur le plan gouvernementale ? ONG ? etc.

Publications sur votre expérience ou d’autres prolongements ? Roman, travail scientifique, cursus universitaire ? Quelles formalisations et transmissions données à votre expérience ?

**Sur le plan personnel**. Maintien de contacts avec personnes rencontrés en Algérie ? Milieu coopérant ? milieu professionnel ? amical ? Français/Algériens.

Vous tenez-vous au courant de la situation politique du pays ? Comment. Et de l’action de la France en Algérie et réciproquement ?

Votre expérience de coopération a-t-elle modifié votre mode de vie (cuisine, sociabilité, style de vie) et plus généralement, philosophie (tolérance, amitié entre peuples), ou positionnement politique.

Pourquoi relatif silence ou amnésie sur la coopération en Algérie ?

Sentiment d’avoir fait partie d’un groupe particulier ? Ou de groupes ? (coopérants, assistants techniques, instituteurs, etc. Impact des secteurs d’activité ? Instituteur/Ingénieur : deux figures éloignées : proximité/distance ? Jusqu’à quel point cela est vrai ou faux ?

Différence entre Algérie et autres pays (Maroc, Tunisie)

**Qu’a finalement recouvert pour vous le mot « coopération » ?**

Plus que la coopération, expériences multiples qui caractérisent la coopération.

A-t-il pris des inflexions avec l’expérience sur le terrain ? avec un regard rétrospectif ? Y a-t-il eu des générations différentes de coopérant en fonction des contextes historiques, locaux ?

-Quel regard porté sur transformation de la coopération ? de la dénonciation du néocolonialisme, maintien de la Françafrique, regard des Algériens porté sur la coopération (regard positif : pour retour des coopérants en Algérie ? regard dépréciatif : le mot est connoté négativement : cf. blogs : les élites algériennes sont tous des coopérants : ils sont là pour prendre le flouse et vivent à l’étranger ! Jugement dépréciatif de la coopération en Afrique noire…

Quelle inflexion apportée à la coopération ? Humanitaire, écologique… Tout cela était-il déjà contenu dans les années 60 et 70 ? Y a-t-il une « coopération –slogan » ou affichage politique et terrain d’utopies) (Algérie et rencontre de toutes les utopies, tiers-mondisme, minorités, combats) et une « coopération concrète », celle qui est peu connue dans ses réalisations, aussi modestes ?

Utopies du développement : nouveau référentiel postulant l’unité du genre humain, émergence d’un temps commun du monde, nouveau sens de l’histoire baptisé développement là où hier, progrès, mission civilisatrice ? Transnationalisme de la coopération ? utopies, socialisme, écologie, etc.

Quel impact de la coopération venant des pays arabes (Egypte, Syrie) et celle venant des pays de l’Est ?

1. **ANNEXE 6 : LES ACCORDS DE COOPERATION ENTRE LA FRANCE ET L’ALGERIE DES ANNEES 1960 AUX ANNEES 1980.**

| Numéro | Titre | Date de signature par la France | Validité |
| --- | --- | --- | --- |
| [TRA19620012](javascript:lance_url(3,1)) | [**Protocole** entre le gouvernement de la République française et l'Éxécutif provisoire algérien r**elatif à la situation des agents français en service en Algérie, ensemble un protocole et trois échanges de lettres**](javascript:lance_url(3,1)) | 28/08/1962 | FIN DE VIGUEUR |
| [TRA19620013](javascript:lance_url(3,2)) | [Protocole judiciaire entre le gouvernement de la République française et l'Éxécutif provisoire algérien](javascript:lance_url(3,2)) | 28/08/1962 | EN VIGUEUR |
| [TRA19620014](javascript:lance_url(3,3)) | [Protocole entre le gouvernement de la République française et l'Éxécutif provisoire de l'État algérien relatif au contrôle financier](javascript:lance_url(3,3)) | 28/08/1962 | FIN DE VIGUEUR |
| [TRA19620015](javascript:lance_url(3,4)) | [Protocole entre le gouvernement de la République française et l'Éxécutif provisoire de l'État algérien réglant, à titre provisoire, les modalités d'exécution des opérations financières algériennes et françaises](javascript:lance_url(3,4)) | 28/08/1962 | FIN DE VIGUEUR |
| [TRA19620016](javascript:lance_url(3,5)) | [Protocole entre le gouvernement de la République française et l'Éxécutif provisoire de l'État algérien concernant l'exécution des engagements pris par l'O.C.R.S. en Algérie](javascript:lance_url(3,5)) | 28/08/1962 | FIN DE VIGUEUR |
| [TRA19620017](javascript:lance_url(3,6)) | [Convention entre le gouvernement de la République française et l'Éxécutif provisoire de l'État algérien pour l'application du paragraphe 8 du titre 1 de la déclaration de principes sur la **coopération pour la mise en** **valeur des richesses du sous-sol saharien**](javascript:lance_url(3,6)) | 28/08/1962 | FIN DE VIGUEUR |
| [TRA19620018](javascript:lance_url(3,7)) | [Convention entre le gouvernement de la République française et l'Éxécutif provisoire de l'État algérien relative à l'organisme technique de mise en valeur du sous-sol saharien, prise en application du titre III de la déclaration de principes sur la **coopération pour la mise en valeur des richesses du sous-sol saharien**, **ensemble des statuts et un échange de lettres**](javascript:lance_url(3,7)) | 28/08/1962 | EN VIGUEUR |
| [TRA19620019](javascript:lance_url(3,8)) | [Accord entre le gouvernement de la République française et l'Éxécutif provisoire de l'État algérien relatif à l'application du code pétrolier saharien et au transfert de compétence des autorités visées par ce code](javascript:lance_url(3,8)) | 28/08/1962 | EN VIGUEUR |
| [TRA19620020](javascript:lance_url(3,9)) | [Accord conclu sous forme d'échange de lettres entre le gouvernement de la République française et l'Éxécutif provisoire de l'État algérien sur les formalités douanières auxquelles sont soumises les exportations d'hydrocarbures produits au Sahara](javascript:lance_url(3,9)) | 28/08/1962 | EN VIGUEUR |
| [TRA19620025](javascript:lance_url(3,10)) | [Protocole entre le gouvernement de la République française et l'Éxécutif provisoire de l'État algérien relatif à la **coopération technique entre l'État français et l'État algérien dans le domaine des travaux publics**, **des transports et du tourisme**](javascript:lance_url(3,10)) | 24/09/1962 | EN VIGUEUR |
| [TRA19620029](javascript:lance_url(3,11)) | [Convention relative aux relations entre le Trésor algérien et le Trésor français ainsi qu'aux concours réciproques et à la **coopération** de la République algérienne démocratique et populaire et de la République française pour l'**organisation** et le **fonctionnement des services des Trésors**](javascript:lance_url(3,11)) | 31/12/1962 | FIN DE VIGUEUR |
| [TRA19630012](javascript:lance_url(3,12)) | [Déclaration générale du gouvernement de la République française et du gouvernement de la République algérienne démocratique et populaire](javascript:lance_url(3,12)) | 19/01/1963 | EN VIGUEUR |
| [TRA19630013](javascript:lance_url(3,13)) | [**Première déclaration particulière relative à la coopération technique** entre le gouvernement de la République française et le gouvernement de la République algérienne démocratique et populaire](javascript:lance_url(3,13)) | 19/01/1963 | FIN DE VIGUEUR |
| [TRA19630014](javascript:lance_url(3,14)) | [Deuxième déclaration particulière relative aux problèmes agricoles entre le gouvernement de la République française et le gouvernement de la République algérienne démocratique et populaire](javascript:lance_url(3,14)) | 19/01/1963 | EN VIGUEUR |
| [TRA19630015](javascript:lance_url(3,15)) | [Protocole entre le gouvernement de la République française et le gouvernement de la République algérienne démocratique et populaire concernant **la coopération technique dans le domaine de la radiodiffusion**](javascript:lance_url(3,15)) | 23/01/1963 | EN VIGUEUR |
| [TRA19630018](javascript:lance_url(3,16)) | [Convention entre le gouvernement de la République française et le gouvernement de la République algérienne démocratique et populaire réglant les **conditions d'intervention et de fonctionnement en Algérie de l'Institut géographique national français**](javascript:lance_url(3,16)) | 18/02/1963 | FIN DE VIGUEUR |
| [TRA19630019](javascript:lance_url(3,17)) | [Convention entre le gouvernement de la République française et le gouvernement de la République algérienne démocratique et populaire réglant les **conditions d'intervention et de fonctionnement en Algérie de l'Institut scientifique** **et technique des pêches maritimes**](javascript:lance_url(3,17)) | 18/02/1963 | FIN DE VIGUEUR |
| [TRA19630020](javascript:lance_url(3,18)) | [Convention entre le gouvernement de la République française et le gouvernement de la République algérienne démocratique et populaire relative à la situation du **Laboratoire des Ponts et Chaussées d'Alger**](javascript:lance_url(3,18)) | 18/02/1963 | EN VIGUEUR |
| [TRA19630023](javascript:lance_url(3,19)) | [Protocole entre le gouvernement de la République française et le gouvernement de la République algérienne démocratique et populaire r**elatif à la mission médicale française mise à la disposition** de la République algérienne démocratique et populaire, ensemble une annexe et deux échanges de lettres](javascript:lance_url(3,19)) | 19/04/1963 | EN VIGUEUR |
| [TRA19630031](javascript:lance_url(3,20)) | [**Avenant au protocole du 28 août 1962 entre la France et l'Algérie, relatif à la situation, 1°) des médecins français servant en Algérie dans les services administratifs du ministère de la Santé publique et de la Population, 2°) des pharmaciens français servant en Algérie au titre de la coopération technique**](javascript:lance_url(3,20)) | 09/07/1963 | FIN DE VIGUEUR |
| [TRA19630038](javascript:lance_url(3,21)) | [**Protocole relatif à la situation des militaires français du contingent mis à la disposition de l'État algérien au titre de la coopération culturelle et technique**, ensemble un échange de lettres](javascript:lance_url(3,21)) | 23/10/1963 | FIN DE VIGUEUR |
| [TRA19630042](javascript:lance_url(3,22)) | [Accord sous forme d'échange de lettres entre le gouvernement de la République française et le gouvernement de la République algérienne et populaire portant prorogation de la convention réglant les conditions d'intervention et de fonctionnement en Algérie de l'**Institut scientifique et technique des pêches maritimes signée le 18 février 1963**](javascript:lance_url(3,22)) | 28/12/1963 | FIN DE VIGUEUR |
| [TRA19640014](javascript:lance_url(3,23)) | [Protocole relatif aux conditions de fonctionnement de la mission technique **mise à la disposition de l'Algérie par le Centre national français d'études des télécommunications**](javascript:lance_url(3,23)) | 28/07/1964 | EN VIGUEUR |
| [TRA19640016](javascript:lance_url(3,24)) | [Convention entre le gouvernement de la République française et le gouvernement de la République algérienne démocratique et populaire relative à l'exequatur et à l'extradition](javascript:lance_url(3,24)) | 27/08/1964 | EN VIGUEUR |
| [TRA19640017](javascript:lance_url(3,25)) | [Accord sous forme d'échange de lettres portant modification du protocole judiciaire du 28 août 1962 entre le gouvernement de la République française et l'Éxécutif provisoire de l'État algérien](javascript:lance_url(3,25)) | 27/08/1964 | EN VIGUEUR |
| [TRA19640018](javascript:lance_url(3,26)) | [Accord annexe à l'échange de lettres du 27 août 1964 modifiant et complétant les articles 17 et 18 du protocole judiciaire signé le 28 août 1962 entre le gouvernement de la République française et l'Éxécutif provisoire de l'État algérien](javascript:lance_url(3,26)) | 27/08/1964 | EN VIGUEUR |
| [TRA19650013](javascript:lance_url(3,27)) | [**Accord relatif à la contribution du gouvernement français à la constitution et au fonctionnement de l'Institut algérien du pétrole**](javascript:lance_url(3,27)) | 28/07/1965 | EN VIGUEUR |
| [TRA19660013](javascript:lance_url(3,28)) | [**Protocole de coopération technique en matière de signalisation maritime** entre le gouvernement de la République française et le gouvernement de la République algérienne démocratique et populaire](javascript:lance_url(3,28)) | 07/02/1966 | EN VIGUEUR |
| [TRA19660014](javascript:lance_url(3,29)) | [**Convention de coopération technique et culturelle entre le gouvernement de la République française et le gouvernement de la République algérienne démocratique et populaire, ensemble trois échanges de lettres**](javascript:lance_url(3,29)) | 08/04/1966 | FIN DE VIGUEUR |
| [TRA19660018](javascript:lance_url(3,30)) | [Accord conclu sous forme d'échange de lettres entre le gouvernement de la République française et le gouvernement de la République algérienne démocratique et populaire sur les modalités d'application de la convention de coopération techni**que et culturelle du 8 avril 1966 aux personnels en fonction auprès d'Électricité et Gaz d'Algérie et de la Société Nationale des Chemins de Fer Algériens**](javascript:lance_url(3,30)) | 27/07/1966 | FIN DE VIGUEUR |
| [TRA19670008](javascript:lance_url(3,31)) | [Protocole relatif à la **participation de la France à la création et au fonctionnement de l'École nationale d'Ingénieurs et de Techniciens d'Alger-Cap Matifou**, ensemble deux échanges de lettres](javascript:lance_url(3,31)) | 08/07/1967 | FIN DE VIGUEUR |
| [TRA19680011](javascript:lance_url(3,32)) | [**Protocole relatif à la coopération scientifique entre le gouvernement de la République française et le gouvernement de la République algérienne démocratique et populaire**](javascript:lance_url(3,32)) | 16/03/1968 | FIN DE VIGUEUR |
| [TRA19680016](javascript:lance_url(3,33)) | [**Convention de coopération cartographique** entre le gouvernement de la République française et le gouvernement de la République algérienne démocratique et populaire](javascript:lance_url(3,33)) | 02/08/1968 | FIN DE VIGUEUR |
| [TRA19680017](javascript:lance_url(3,34)) | [Accord par échange de lettres sur la **mise en application anticipée de la convention de coopération cartographique** signée le 2 août 1968 entre le gouvernement de la République française et le gouvernement de la République algérienne démocratique et populaire](javascript:lance_url(3,34)) | 02/09/1968 | FIN DE VIGUEUR |
| [TRA19680018](javascript:lance_url(3,35)) | [**Accord relatif à la contribution du gouvernement français à la constitution et au fonctionnement du Centre national pédagogique agricole**](javascript:lance_url(3,35)) | 01/10/1968 | FIN DE VIGUEUR |
| [TRA19700016](javascript:lance_url(3,36)) | [**Avenant à la convention du 8 avril 1966 entre la France et l'Algérie relative à la coopération technique et culturelle, ensemble trois échanges de lettres**](javascript:lance_url(3,36)) | 22/08/1970 | FIN DE VIGUEUR |
| [TRA19710019](javascript:lance_url(3,37)) | [Accord sous forme d'échange de lettres entre le gouvernement de la République française et le gouvernement de la République algérienne démocratique et populaire **relatif à la rémunération des médecins, biologistes, pharmaciens et dentistes recrutés en coopération technique**](javascript:lance_url(3,37)) | 20/05/1971 | FIN DE VIGUEUR |
| [TRA19720023](javascript:lance_url(3,38)) | [**Accord** sous forme d'échange de lettres entre le gouvernement de la République française et le gouvernement de la République algérienne démocratique et populaire **relatif à la rémunération des médecins, biologistes, pharmaciens et dentistes recrutés en coopération technique**](javascript:lance_url(3,38)) | 27/10/1972 | FIN DE VIGUEUR |
| [TRA19730035](javascript:lance_url(3,39)) | [**Accord** sous forme d'échange de lettres entre le gouvernement de la République française et le gouvernement de la République algérienne démocratique et populaire relatif à l'indemnité forfaitaire accordée aux médecins militaires françai**s affectés à l'hôpital central de l'armée nationale populaire et assurant un enseignement auprès de la faculté mixte de médecine et de pharmacie d'Alger**](javascript:lance_url(3,39)) | 28/06/1973 | FIN DE VIGUEUR |
| [TRA19730036](javascript:lance_url(3,40)) | [**Convention de coopération scientifique entre le gouvernement de la République française et le gouvernement de la République algérienne démocratique et populaire**](javascript:lance_url(3,40)) | 11/07/1973 | FIN DE VIGUEUR |
| [TRA19740017](javascript:lance_url(3,41)) | [**Protocole portant avenant à la convention du 8 avril 1966 entre la France et l'Algérie relative à la coopération technique et culturelle, ensemble un échange de lettres**](javascript:lance_url(3,41)) | 30/08/1974 | FIN DE VIGUEUR |
| [TRA19740018](javascript:lance_url(3,42)) | [**Accord** par échange de lettres entre le gouvernement de la République française et le gouvernement de la République algérienne démocratique et populaire **relatif à la prise en compte des arrêtés de promotion et de reclassement des coopérants dans leur contrat de coopération**](javascript:lance_url(3,42)) | 18/12/1974 | FIN DE VIGUEUR |
| [TRA19740019](javascript:lance_url(3,43)) | [Accord par échange de lettres **relatif à la participation de la France au programme de certains instituts de technologie** au cours de la période du **1er janvier 1974 au 31 décembre 1975**](javascript:lance_url(3,43)) | 18/12/1974 | FIN DE VIGUEUR |
| [TRA19750019](javascript:lance_url(3,44)) | [Accord conclu sous forme d'échange de lettres entre le gouvernement de la République française et le gouvernement de la République algérienne démocratique et populaire sur **l'école de techniciens de l'hydraulique et sur l'équipement de la rive gauche du Haut-Cheliff**](javascript:lance_url(3,44)) | 08/08/1975 | FIN DE VIGUEUR |
| [TRA19750020](javascript:lance_url(3,45)) | [Accord conclu sous forme d'échange de lettres entre le gouvernement de la République française et le gouvernement de la République algérienne démocratique et populaire sur un **système de formation en génie mécanique**](javascript:lance_url(3,45)) | 08/08/1975 | FIN DE VIGUEUR |
| [TRA19760019](javascript:lance_url(3,46)) | [Accord conclu sous forme d'échange de lettres entre le gouvernement de la République française et le gouvernement de la République algérienne démocratique et populaire sur la réalisation de certaines opérations engagées par le Ministère algérien de l'**Agriculture et de la Réforme** **agraire**](javascript:lance_url(3,46)) | 05/02/1976 | FIN DE VIGUEUR |
| [TRA19760025](javascript:lance_url(3,47)) | [Accord sous forme d'échange de lettres entre le gouvernement de la République française et le gouvernement de la République algérienne démocratique et populaire sur le **fonctionnement de l'Institut de technologie agricole de Mostaganem**](javascript:lance_url(3,47)) | 26/06/1976 | FIN DE VIGUEUR |
| [TRA19760026](javascript:lance_url(3,48)) | [Accord sous forme d'échange de lettres entre le gouvernement de la République française et le gouvernement de la République algérienne démocratique et populaire sur le **concours apporté par la France à la réalisation des objectifs du Ministère de l'Agriculture** et de la Réforme agraire](javascript:lance_url(3,48)) | 26/06/1976 | FIN DE VIGUEUR |
| [TRA19760027](javascript:lance_url(3,49)) | [Accord sous forme d'échange de lettres entre le gouvernement de la République française et le gouvernement de la République algérienne démocratique et populaire relatif au **concours apporté par la France à la réalisation des objectifs du Secrétariat d'Etat à l'hydraulique**](javascript:lance_url(3,49)) | 26/06/1976 | FIN DE VIGUEUR |
| [TRA19760028](javascript:lance_url(3,50)) | [Accord sous forme d'échange de lettres entre le gouvernement de la République française et le gouvernement de la République algérienne démocratique et populaire relatif au concours apporté par la France au f**onctionnement de six instituts de technologie algériens en 1976 et 1977**](javascript:lance_url(3,50)) | 26/06/1976 | FIN DE VIGUEUR |

|  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- |
| [TRA19770040](javascript:lance_url(3,51)) | [Accord sous forme d'échange de lettres entre le gouvernement de la République française et le gouvernement de la République algérienne démocratique et populaire **relatif à l'indemnité forfaitaire accordée aux médecins militaires français affectés à l'hôpital central de l'armée nationale populaire et assurant un enseignement auprès de la faculté mixte de médecine et de pharmacie d'Alger**](javascript:lance_url(3,51)) | 13/11/1977 | FIN DE VIGUEUR |
| [TRA19770041](javascript:lance_url(3,52)) | [Accord sous forme d'échange de lettres entre le gouvernement de la République française et le gouvernement de la République algérienne démocratique et populaire sur la **poursuite du concours apporté à l'Institut de technologie agricole de Mostaganem**](javascript:lance_url(3,52)) | 13/11/1977 | FIN DE VIGUEUR |
| [TRA19780057](javascript:lance_url(3,53)) | [Accord sous forme d'échange de lettres entre le gouvernement de la République française et le gouvernement de la République algérienne démocratique et populaire **relatif au concours apporté par la France au fonctionnement de six instituts de technologie algériens en 1978**](javascript:lance_url(3,53)) | 04/12/1977 | FIN DE VIGUEUR |
| [TRA19780048](javascript:lance_url(3,54)) | [**Protocole portant avenant à la convention du 8 avril 1966 entre la France et l'Algérie relative à la coopération technique et culturelle**](javascript:lance_url(3,54)) | 04/02/1978 | FIN DE VIGUEUR |
| [TRA19780052](javascript:lance_url(3,55)) | [Accord sous forme d'échange de lettres entre le gouvernement de la République française et le gouvernement de la République algérienne démocratique et populaire **relatif à l'indemnité forfaitaire accordée aux médecins militaires français affectés à l'hôpital central de l'armée nationale populaire et assurant un enseignement auprès de la faculté mixte de médecine et de pharmacie d'Alger**](javascript:lance_url(3,55)) | 04/12/1978 | FIN DE VIGUEUR |
| [TRA19780053](javascript:lance_url(3,56)) | [Accord sous forme d'échange de lettres entre le gouvernement de la République française et le gouvernement de la République algérienne démocratique et populaire sur la **poursuite de l'assistance technique française à l'Institut de technologie agricole de Mostaganem**](javascript:lance_url(3,56)) | 04/12/1978 | FIN DE VIGUEUR |
| [TRA19780054](javascript:lance_url(3,57)) | [Accord sous forme d'échange de lettres entre le gouvernement de la République française et le gouvernement de la République algérienne démocratique et populaire sur le **concours apporté par la France à la réalisation des objectifs du Ministère de l'Agriculture** et de la Réforme agraire](javascript:lance_url(3,57)) | 04/12/1978 | FIN DE VIGUEUR |
| [TRA19780056](javascript:lance_url(3,58)) | [Accord sous forme d'échange de lettres entre le gouvernement de la République française et le gouvernement de la République algérienne démocratique et populaire sur la **coopération dans le domaine de la formation des formateurs pour les travaux publics et la construction**](javascript:lance_url(3,58)) | 04/12/1978 | FIN DE VIGUEUR |
| [TRA19800060](javascript:lance_url(3,59)) | [Accord sous forme d'échange de lettres entre le gouvernement de la République française et le gouvernement de la République algérienne démocratique et populaire sur la **participation de la France au programme de fonctionnement de l'Ecole nationale des sciences géodésiques pour la période du 1er janvier 1979 au 31 décembre 1979**](javascript:lance_url(3,59)) | 10/06/1980 | FIN DE VIGUEUR |
| [TRA19800062](javascript:lance_url(3,60)) | [Accord sous forme d'échange de lettres entre le gouvernement de la République française et le gouvernement de la République algérienne démocratique et populaire sur la participation de la France au programme de fonctionnement de **l'Institut de technologie des travaux publics et du bâtiment pour la période du 1er janvier 1979 au 31 décembre 1979**](javascript:lance_url(3,60)) | 10/06/1980 | FIN DE VIGUEUR |
| [TRA19800063](javascript:lance_url(3,61)) | [Accord sous forme d'échange de lettres entre le gouvernement de la République française et le gouvernement de la République algérienne démocratique et populaire sur la **participation de la France au programme de fonctionnement de l'École nationale des sciences géodésiques pour la période du 1er janvier 1980 au 31 décembre 1980**](javascript:lance_url(3,61)) | 18/06/1980 | FIN DE VIGUEUR |
| [TRA19800064](javascript:lance_url(3,62)) | [Accord sous forme d'échange de lettres entre le gouvernement de la République française et le gouvernement de la République algérienne démocratique et populaire sur la **participation de la France au programme de fonctionnement de l'Institut de technologie d'entretien électro-mécanique pour la période du 1er janvier 1980 au 31 décembre 1980**](javascript:lance_url(3,62)) | 18/06/1980 | FIN DE VIGUEUR |
| [TRA19800065](javascript:lance_url(3,63)) | [Accord sous forme d'échange de lettres entre le gouvernement de la République française et le gouvernement de la République algérienne démocratique et populaire sur la participation de la France au programme de fonctionnement de **l'Institut de technologie des travaux publics et du bâtiment pour la période du 1er janvier 1980 au 31 décembre 1980**](javascript:lance_url(3,63)) | 18/06/1980 | FIN DE VIGUEUR |
| [TRA19800069](javascript:lance_url(3,64)) | [Accord sous forme d'échange de lettres entre le gouvernement de la République française et le gouvernement de la République algérienne démocratique et populaire sur la **coopération et l'entraide judiciaire**](javascript:lance_url(3,64)) | 18/09/1980 | EN VIGUEUR |
| [TRA19810051](javascript:lance_url(3,65)) | [Accord entre le gouvernement de la République française et le gouvernement de la République algérienne démocratique et populaire relatif à la **coopération dans le domaine de l'enseignement à l'intention des élèves algériens en France**](javascript:lance_url(3,65)) | 01/12/1981 | EN VIGUEUR |
| [TRA19820056](javascript:lance_url(3,66)) | [**Accord conclu sous forme d'échange de lettres entre la France et l'Algérie relatif au renouvellement du protocole financier de la convention de coopération technique et culturelle du 8 avril 1966**](javascript:lance_url(3,66)) | 22/03/1982 | FIN DE VIGUEUR |
| [TRA19820059](javascript:lance_url(3,67)) | [**Protocole de coopération économique** entre le gouvernement de la République française et le gouvernement de la République algérienne démocratique et populaire, ensemble deux échanges de lettres](javascript:lance_url(3,67)) | 21/06/1982 | EN VIGUEUR |
| [TRA19820060](javascript:lance_url(3,68)) | [Accord de coopération entre le gouvernement de la République française et le gouvernement de la République algérienne démocratique et populaire **dans les domaines de l'urbanisme, de l'habitat, de la construction et des matériaux de construction,** ensemble une annexe, un échange de lettres et un procès-verbal d'entretiens](javascript:lance_url(3,68)) | 30/06/1982 | EN VIGUEUR |
| [TRA19820062](javascript:lance_url(3,69)) | [**Accord de coopération entre la France et l'Algérie dans le domaine des transports**, ensemble un procès-verbal d'entretiens](javascript:lance_url(3,69)) | 06/11/1982 | EN VIGUEUR |
| [TRA19830079](javascript:lance_url(3,70)) | [Accord conclu sous forme d'échange de lettres entre la France et l'Algérie sur la **coopération dans le domaine de l'agriculture, de l'agro-industrie, de l'hydraulique et des forêts**](javascript:lance_url(3,70)) | 11/01/1983 | FIN DE VIGUEUR |
| [TRA19830084](javascript:lance_url(3,71)) | [**Accord sous forme d'échange portant modification de la convention de coopération culturelle et technique signée le 8 avril 1966 entre la France et l'Algérie**](javascript:lance_url(3,71)) | 15/03/1983 | EN VIGUEUR |
| [TRA19850014](javascript:lance_url(3,72)) | [Convention d'assistance mutuelle internationale entre le gouvernement de la République française et le gouvernement de la République algérienne démocratique et populaire visant la prévention, la recherche et la répression des fraudes douanières par les administrations douanières des deux pays](javascript:lance_url(3,72)) | 10/09/1985 | EN VIGUEUR |
| [TRA19860153](javascript:lance_url(3,73)) | [**Convention de coopération culturelle, scientifique et technique entre le gouvernement de la République française et le gouvernement de la République algérienne démocratique et populaire**](javascript:lance_url(3,73)) | 11/03/1986 | EN VIGUEUR |
| [TRA19860154](javascript:lance_url(3,74)) | [P**rotocole administratif et financier relatif aux moyens de la coopération culturelle, scientifique et technique e**ntre le gouvernement de la République française et le gouvernement de la République algérienne démocratique et populaire](javascript:lance_url(3,74)) | 11/03/1986 | EN VIGUEUR |
| [TRA19860304](javascript:lance_url(3,75)) | [**Protocole entre le gouvernement de la République française et le gouvernement de la République algérienne démocratique et populaire relatif aux Volontaires du Service National Actif (V.S.N.A)**](javascript:lance_url(3,75)) | 07/09/1986 | EN VIGUEUR |
| [TRA19860057](javascript:lance_url(3,76)) | [Accord par échange de lettres conclu entre le gouvernement de la République française et le gouvernement de la République algérienne démocratique et populaire **prorogeant du 1er septembre 1986 au 31 décembre 1986 l'application de la convention relative à la coopération technique et culturelle faite à Paris le 8 avril 1966, de la convention de coopération scientifique signée à Paris le 11 juillet 1973 ainsi que les avenants et échanges de lettres subséquents**](javascript:lance_url(3,76)) | 29/11/1986 | FIN DE VIGUEUR |
| [TRA19880077](javascript:lance_url(3,77)) | [Accord par échange de lettres entre la France et l'Algérie **prorogeant du 1er janvier 1987 au 31 mars 1988 l'application de la convention relative à la coopération technique et culturelle faite à Paris le 8 avril 1966**, de la convention de coopération scientifique signée à Paris le 11 juillet 1973 ainsi que les avenants et échanges de lettres subséquents](javascript:lance_url(3,77)) | 30/03/1988 | FIN DE VIGUEUR |
| [TRA19880078](javascript:lance_url(3,78)) | [Accord par échange de lettres entre la France et l'Algérie fixant au 1er avril 1988 la date de prise d'effet de la convention de coopération culturelle, scientifique et technique, et du protocole administratif et financier relatif aux moyens de la coopération faits à Paris le 11 mars 1986 et du protocole relatif aux volontaires du service national actif **(V.S.N.A)** fait à Alger le 7 septembre 1986](javascript:lance_url(3,78)) | 30/03/1988 | EN VIGUEUR |
|  |  |  |  |

1. A partir des recherches réalisées à l’Institut Maghreb Europe (Université de Paris 8) auprès des enseignants de la coopération française entre les années 2007 et 2009, le sociologue Aïssa Kadri poursuit la collecte d’archives orales sur un corpus représentatif de ces 8200 instituteurs français qu’après 1962 enseigne en Algérie. La collecte a comme départ les 120 questionnaires déjà répondus par les instituteurs à propos de leurs carrières, trajectoires, pratiques, représentations et engagements algériens sur 72 questions posées. A ces questionnaires s’ajoutent une dizaine d’entretiens approfondis menés auprès des instituteurs qui ont eu principalement des responsabilités au sein du SNI sections algériennes. Ces archives seront conservées à la BDIC. Dans le cadre du projet ARCHICOOP, une dizaine d’entretiens approfondis avec les instituteurs et notamment avec des institutrices de la liste du projet précédent, seront entrepris, de façon à élargir le corpus relatif à la coopération. Le tout sera disponible à la BDIC. [↑](#footnote-ref-1)